

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. VI, No 4.

Saint-Justin, 1er février 1927.

Rédigé en Collaboration.

Frédéric Houde

1847—1884

Frédéric Houde (1) naquit à la Rivière-du-Loup (en-haut) le 23 septembre 1847. Il était fils d'Antoine Houde, cultivateur et d'Angèle Descôteaux. Lors de son entrée au Collège-Séminaire de Nicolet, en 1863, il était âgé de 15 ans. Son père demeurait alors à Shawinigan. Il fut élève de Nicolet de 1863 à 1869, où il fut deux fois président de l'Académie en 1867 et 1869. A sa sortie du Collège, il fit du journalisme au "Constitutionnel" des Trois-Rivières. En 1872, il passa aux Etats-Unis où il s'occupa de journalisme jusqu'en 1875. Cette année-là, il vint prendre la rédaction du "Nouveau-Monde" de Montréal. En 1879, il devint l'unique propriétaire de ce journal qui prit alors le nom de "Le Monde". Ce journal devint très populaire grâce à la modicité de son prix. Il se vendait un sou. Ce fut le premier journal quotidien à un sou, à Montréal, honneur qui revient à Frédéric Houde.



Frédéric Houde

Frédéric Houde est l'auteur d'un roman "Le Manoir Mysterieux" d'abord publié dans le "Nouveau-Monde" et réuni en volume, en 1913, par les soins de M. Casimir Hébert, de Montréal.

Aux élections du 18 septembre 1878, Frédéric Houde fut élu député du comté de Maskinongé aux Communes, par 442 voix de majorité contre Georges Caron, de St-Léon. Houde remplaçait l'ancien député Louis-Alphonse Boyer qui venait d'accepter la charge d'inspecteur de farine, à Montréal.

Voici l'appréciation que donne M. Joseph Tassé, (2) de Frédéric Houde. "Type militaire, figure énergique, mais pâle, qui indiquait la souffrance, nature de feu, patriote ardent, capable de tous les dévouements, indépendant de caractère, aimant à penser par lui-même, parler éloquent toujours écouté, tels étaient les traits caractéristiques". Conservateur en politique, il siégea aux Communes du Canada sous l'administration de Sir John-A. Macdonald. Ici se place une anecdote au sujet de Frédéric Houde. C'était en 1879, après la démission du ministère Joly qui avait été porté au pouvoir par le coup d'état Letellier. M. Arthur Turcotte (3) député des Trois-Rivières à l'Assemblée

législative avait été élu Orateur le 5 juin 1878. Le ministère libéral de M. Joly se maintint au pouvoir par la voix du président M. Arthur Turcotte. Ce qui n'eut pas l'heur de plaire à ses mandataires. Après la démission du ministère Joly au mois d'octobre, M. Turcotte convoqua une grande assemblée à Yamachiche dans le but de rendre compte de sa conduite et de se disculper.

Au jour convenu cette assemblée eut lieu. Une grande foule s'était assemblée pour entendre M. Turcotte. Ces gens étaient pour la plupart anxieux de voir comment M. Turcotte qui était habile orateur expliquerait sa conduite. L'orateur puisa un peu partout des exemples analogues à sa conduite. Après s'être comparé à Judas, à l'enfant prodigue, etc, etc, il énuméra tout ce qu'il avait obtenu pour le comté de St-Maurice et la ville des Trois-Rivières. En terminant il ajouta qu'il avait entouré la ville des Trois-Rivières d'une ceinture dorée en faisant allusion à la ligne de chemin de fer de ceinture, (Loop line). Avant de se retirer de l'estrade où il avait harangué la foule, il aperçut dans l'embrasure d'une fenêtre d'une maison, en face de l'estrade: Frédéric Houde. M. Turcotte en profita pour féliciter le populaire député du comté de Maskinongé sur ses talents oratoires. Il ajouta qu'il était le bienvenu aux assemblées libérales et même s'il voulait adresser la parole il lui donnerait la réplique.

Après quelques instances, Frédéric Houde accepta. Après avoir remercié M. Turcotte de son invitation, Frédéric Houde détruisit l'effet du discours de l'honorable Arthur Turcotte en disant: "Je rappellerai à M. Turcotte le vieux proverbe qui dit: bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée." Les cris de honte se firent entendre et le chahut commença. M. Turcotte se voyant dans l'impossibilité de répliquer eut recours au truc suivant: Il fit monter sur l'estrade M. Michel Bourassa de St-Barnabé, un de ses organisateurs, un simulacre de télégramme à la main, pour dire aux électeurs que M. Turcotte ne pourrait donner la réplique, étant mandé en toute hâte aux Trois-Rivières. Les gens de dire qu'ils le connaissaient le motif de son départ.

Une autre anecdote eut pour théâtre une assemblée qui se tenait dans les cantons de l'Est. F. Houde était allé prêter le concours de sa voix à un candidat ami. Les partisans conservateurs ne connaissaient pas l'éloquence de Houde, entendant le discours d'un bon orateur libéral et voyant Houde qui ne payait pas d'extérieur se disaient dans leur aparté: nous sommes battus. Après le discours de son adversaire Houde se présenta pour donner la réplique. On le donna comme député du comté de Maskinongé. Les conservateurs se sentirent plus à l'aise et ils étaient anxieux de l'entendre. Quel ne fut pas leur ébahissement d'entendre un parler si éloquent. La crainte se transforma en ardeur pour les conservateurs. On rapporte même que ce discours de Houde dans cette occasion produisit un effet magique.

Houde subit une seconde lutte dans le comté de Maskinongé, en 1852. Il fut élu contre ses deux adversaires Georges Caron et le major Henry Yale, par 319 voix de majorité. (2)

Ce fut un véritable triomphe. Le comté de Maskinongé était fier de son jeune député, et il avait raison. Hélas! ce cher Houde ne tarda pas à être miné par cette maladie qui ne pardon-

ne pas, la consommation, et la Chambre perdit l'une de ses étoiles les plus brillantes. Quel deuil pour nous tous."

Frédéric Houde est décédé à Louiseville, le 15 novembre 1884 âgé de 36 ans. Les sommités politiques, littéraires et religieuses du pays qui environnaient Houde de respect et d'estime, tous, sans distinction de parti; ont fait son éloge. (5)

Sa résidence qui était située à Louiseville, près de la traverse du C. P. R. côté sud de la Rivière-du-Loup, est aujourd'hui la propriété de M. L.-Joseph Lamy.

Charles DRISARD.

(1) L'"Echo de Saint-Justin" a publié le 1er février 1923, une biographie de Frédéric Houde. Nous nous contenterons de donner certains détails sur sa vie, non donnés dans cette biographie.

(2) Le 38ème Fauteuil, Joseph Tassé, Montréal, 1891, page 153.

(3) Fils de l'honorable J.-E. Turcotte et de Flore Buteau. Il était marié à Marie-Eléonor-Isabella Macdonald, fille unique de Angus Macdonald, de Bécancour. M. Turcotte fut plus tard protonotaire à Montréal, où il est mort le 12 octobre 1905. Sa résidence aux Trois-Rivières était située sur le coteau St-Louis (Mont Sablon). Elle fait aujourd'hui partie de la maison-mère des Filles de Jésus.

(4) Tassé, opus cit. page 154.

(5) Son oncle Moïse Houde est décédé à Louiseville, la sépulture eut lieu le 23 juillet 1885. Il était âgé de 74 ans et 6 mois.

L'honorable Antonin Galipeault

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL.

L'honorable Antonin Galipeault est né à Saint-Joseph de Maskinongé, le 8 août 1889, du mariage de Louis-Edouard Galipeault, notaire et de Caroline Ratelle. Il fit son cours classique au collège de Joliette, dirigé par les Révérends Pères Viateurs et ses études de droit à l'Université Laval de Québec.



L'honorable Antonin Galipeault

Admis au Barreau de Québec, en 1901, il y exerça d'abord sa profession avec M. J.-A. Lane jusqu'en 1904 alors qu'il s'associa MM. St-Laurent et Métayer, et plus tard MM. Gagné et Devlin. Tout en pratiquant très activement sa profession, il s'occupa de politique provinciale et municipale. En 1906, il fut échevin pour le quartier Saint-Sauveur et comme tel il présida différents comités et occupa le siège de Promaire, siège de Pro-maire.

Antonin Galipeault épousa Mademoiselle Ermentine Lamontagne, fille de M. Elzéar Lamontagne, de Montréal, dont il eut trois fils et une fille.

L'honorable M. Galipeault a reçu successivement les titres de Conseil du Roi, de bâtonnier du Barreau de Québec, etc. Il a eu l'honneur d'être choisi comme président de Société Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Sauveur de Québec, en 1902.

En 1912, il fut élu par acclamation, député du comté de Bellechasse et réélu en 1916, 1919 et 1923. En 1916, il fut nommé Orateur de l'Assemblée Législative, poste qu'il occupa jusqu'en 1919, alors qu'il devint ministre des Travaux publics et du Travail.

Comme Ministre des Travaux publics et du Travail, l'honorable M. Galipeault a plusieurs initiatives à son crédit qui témoignent de sa sollicitude pour la classe ouvrière. Signalons les écoles techniques, et surtout la loi qui assure la protection aux ouvriers et une compensation équitable en cas d'accidents, etc.

Homme d'une grande activité et d'un sens pratique remarquable, l'honorable M. Galipeault occupe la présidence de plusieurs sociétés industrielles, financières, commerciales et d'éducation.

En 1921, il repréenta la province de Québec au Congrès International du Travail, à Genève.

Hormisdas MAGNAN.

(De L'"Union des Cantons de l'Est", 16 déc. 1926.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs feu M. l'abbé Joseph-G. Gélinas, préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières, décédé en cette institution le 24 janvier.

C'est un éducateur de grand mérite qui vient de disparaître. M. Gélinas, en effet, a consacré à l'éducation toute sa vie de prêtre pieux et zélé; et si cette vie n'a pas été longue—M. Gélinas avait à peine 53 ans—, elle a été toutefois très fructueuse.

Pour l'Echo de Saint-Justin, cette mort est plus qu'un deuil. Car, à part l'amitié dont il honorait notre éditeur-propriétaire, plus que tout autre M. l'abbé Gélinas s'est intéressé à notre œuvre. Non seulement il fut un collaborateur assidu, mais il sut aussi gagner à notre journal des amis sincères, dont le concours nous est précieux.

Nous offrons nos sympathies à la famille Gélinas-Gérin et au Séminaire des Trois-Rivières.

L'Echo de Saint-Justin.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

Editeur-Propriétaire,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 75 cents pour les Etats-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

MEFAITS DE L'EGOISME

Qui pourrait compter les méfaits de l'égoïsme? Egoïsme manifesté dans la course aux honneurs, à l'argent, aux plaisirs. Les injustices les plus criantes, les plus révoltantes importent peu, pourvu que les ambitions soient satisfaites. Des voisins, des amis, ou prétendus tels, des parents, seront coulés ou ruinés dans leur réputation et leur fortune, parce que l'ambition hypocrite, ou simplement brutale, a tout écrasé sur son passage. Les lois les plus élémentaires, les plus essentielles ne tiennent plus debout, parce que des puissances intéressées veulent absolument qu'elles disparaissent.

Les exemples de ce que l'égoïsme passent continuellement sous nos yeux. Dernièrement encore, la presse a jeté des cris d'alarme. Cette dernière fois les victimes étaient de pauvres enfants. Mais hélas! on se souvient de bien d'autres choses.

Est-ce que ces misères iront toujours en augmentant?

Nous qui sommes de la campagne, faisons l'impossible pour rester chez nous, pour nous éloigner des dangers si fréquents dans les villes.

Et puis formons nos enfants dans la justice, dans le renoncement. Cela vaut mieux que les honneurs et la fortune. Cela vaut mieux, va sans dire, que les jouissances de toutes sortes.

MGR TURQUETIL AUX TROIS-RIVIERES

Mgr Turquetil, missionnaire à l'Extrême-Nord, est venu aux Trois-Rivières dernièrement; il a prêché dimanche, le 16 janvier, à la Cathédrale et au Séminaire. Le même jour, il a donné une conférence à l'hôtel-de-ville.

Son passage aux Trois-Rivières laissera un souvenir inoubliable.

UN LIVRE NOUVEAU QUE NOUS DEVONS LIRE

Une main pieuse a compilé des documents relativement aux fêtes du monument de Mgr Lafleche. Ces documents si bien choisis constituent un volume attrayant et instructif, qui devra occuper une place dans toutes nos maisons d'éducation, à l'occasion des distributions de prix principale-ment.

DECES DE MME AURELIE LAMBERT

Epouse de feu Thomas Lamy

Le 22 janvier dernier, à Yamachiche, ont eu lieu les funérailles de Madame Thomas Lamy. La défunte avait 77 ans et 7 mois.

Modèle de la femme forte de l'Ecriture, madame Lamy était la mère de trois prêtres: MM. les abbés Dionis, Raoul, Eugène.

Les funérailles furent très solennelles. S. G. Mgr Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; S. Excellence Mgr N. Caron, curé retiré d'Yamachiche; S. Excellence Mgr Duguay, curé de St-Barnabé étaient présents, ainsi qu'un grand nombre de prêtres du diocèse.

La nef de l'église était complètement remplie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Eugène Lamy, assisté par MM. les abbés Raoul Lamy et Eddie Hamelin.

A la famille en deuil nos sincères sympathies.

POUR ASSURER L'AVENIR

Comment organiser et maintenir une Oeuvre de Jeunesse? Expérience de Thetford...

Plaquette originale, théories utiles et constatations personnelles.

Prix: 35 sous l'unité, \$3.50 la douzaine, \$25.00 le cent.

S'adresser de suite à l'auteur: M. l'abbé Pierre Gravel, Presbytère St-Alphonse de Thetford-les-Mines, Mégantic.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1870 A STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Narration de M. le curé L.-E.-A. Dupuis, (1) conservé dans les archives de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pé-rade.

Aujourd'hui, le 20 octobre 1870 (mil huit cent soixante-dix), un jeudi, deux jours après la sépulture de Sa Grâce Monseigneur Charles-François Baillargeon, Archevêque de Québec, eut lieu sur les onze heures et trois quarts du matin une secousse de tremblement de terre excessivement forte, qui dura environ une couple de minutes. Les oscillations étaient du Nord au Sud. Elles étaient assez fortes pour détacher du haut de la colonne du sud — colonne qui supporte le portique de cette église — un morceau de pierre de taille, travaillé en pointe, de deux pieds de hauteur sur une base de dix-huit pouces de largeur, et le lancer à une distance de cinquante-et-un pieds, direction Sud. Plusieurs sommets de cheminées, entr'autres chez MM. Marcotte et Méthot, ont été renversés.

(1) L'abbé Louis-Edouard-Adolphe Dupuis, originaire de Maskinongé, fut curé de Saine-Anne-de-la-Pé-rade pendant trente ans (1852-1882).

NOMINATION DU MAIRE ET DES ECHEVINS A LOUISEVILLE

La mise en nomination pour la charge de maire et d'échevin a causé des surprises dans différents groupes. Contrairement aux prévisions, M. le maire Charles-Edouard Martin n'a pas eu d'adversaire, et il est par conséquent ré-élu par acclamation. M. Martin adressa quelques mots à la foule pour remercier la population de l'honneur qui lui était conféré et de la confiance qu'on lui manifestait.

Le conseil se compose maintenant de MM. Charles-Edouard Martin, maire; Echevins: Michel Côté, Paul Caron, Willy Pichette, Henry Adams, Napoléon Clermont et Omer Rinfret.

LOUISEVILLE

MM. Alphonse et Roméo Bellemare, de Gatineau, P. O. étaient de passage à Louiseville, chez leur père, M. Ovide Bellemare et chez leur frère, M. Napoléon Bellemare. A cette occasion il y eut une réunion chez M. et Mme Napoléon Bellemare. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Nap. Bellemare, M. Alphonse Bellemare, Mlle Jeannette Béland, M. Roméo Bellemare, Mlle Marie-Alice Bellemare, M. Lucien Béland, Mlle Marie-Flore Bellemare, M. Ubald Béland, Mlle Maria Plante, MM. Herménégilde Béland, Alcide, Armand et Raymond Bellemare. Il y eut chant, musique, et amusement divers. Durant la soirée, un succulent goûter fut servi. Tous se retirèrent en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

MM. Alphonse et Roméo Bellemare sont retournés à Gatineau, P. O., après quelques jours de vacances chez

leurs parents et amis.

Mlle Marie-Alice Bellemare, de Louiseville est allée, avec son ami, M. Roméo Béland, à Ste-Ursule, à l'occasion de la partie de cartes.

On annonce pour le mi-carême, le mariage de Mlle Marie-Alice Bellemare, à M. Roméo Béland de Ste-Ursule. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Mme Barnardin Sylvestre, de St-Norbert, ainsi que ses deux enfants René-Paul et Thérèse, étaient, à l'occasion de la fête des Rois, chez M. N. Sylvestre; Etaient là, aussi en visite, le 23 janvier, M. et Mme Notaire J.-A. Lessard, de Berthierville.

Le 25 janvier dernier, étaient réunis chez M. et Mme Arthur Béland, M. Louis Béland et son fils Paul, M. et Mme Henri Béland, M. et Mme Edouard Béland, M. Norbert et Mlle Edouardina Sylvestre, Mlles Laurette, Yvette et Jeannine Béland, Mlle Lucille Sylvestre. Ce petit cercle d'intime coïncidait aussi au quarantième anniversaire de vie conjugale de M. et Mme Arthur Béland. Puisse le souhait: "longévité", procurer à ces derniers, la joie de célébrer leurs noces d'or.

ST-HYACINTHE

A l'occasion de son 42ème anniversaire, les amis, de concert avec Mme H. Bédard, fêtaient M. Honorius Bédard. A 9 heures, tous les invités étaient rendus. Les vœux de tous, furent interprétés par M. Antonio Paquin. Le cadeau d'usage fut présenté par M. Aimé Perreault. Il consistait en "Accessoires pour Radio".

Au cours de la soirée, le héros de la fête, harmoniste de la Maison Casavant, exécuta plusieurs morceaux de tylophone, entre autres, "La Cinquantaine" de Gabriel-Marie, Menuet de Paderewski, "Menuet" in G Beethoven, M. Hervé Lachance, sut comme toujours intéresser les invités par son répertoire inépuisable de bonnes chansons. A minuit, un délicieux goûter fut servi, et l'entrain continua ferme jusqu'au son de l'angelus qui nous conviait à la messe, puisque c'est dimanche. Etaient présents à la fête: MM. et Mmes A. Paquin, H. Lachance, A. Perreault, P. Girouard, F. Lapointe, A. Fontaine, H. Senécal, A. Fluet, D. Rodier, R. Delisle, Mme J. Savoie, W. Bourque, Mrs A. Hébert, H. Lachance père, W. Burque, Mlles C. Leblanc, A. Bourque, R. Burque, G. Bédard, D. Senécal.

HULL

M. et Mme Henri Pilon ont l'honneur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée: Marie-Jeanette-Pauline. Parrain et marraine: M. Roméo Bellemare, de Louiseville, et Mlle Anna Mathieu, de Gatineau; Mlle Germaine Cousin, de Hull, portait l'enfant.

CHARETTE

Le 7 janvier, M. et Mme Ernest Sanschagrin ont reçu en l'honneur de Mlles Duchesnay, de St-Justin. Etaient présents à cette soirée Mlles Hermance et Germaine de Charette, Florence Gélins, Thérèse Duchesnay, Juliette et Gertrude Duchesnay, Lucie Sanschagrin, MM. Louis-Georges de Charette, E.E.M., de Québec, Armand Juneau, Marcel Mayrand, Oscar Paquin, de St-Paulin, Edgard de Charette, de Montréal.

MONTREAL

M. et Mme Léonard Lambert ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé: Joseph-Antoine-André. Parrain et marraine, M. Joseph Lambert, de Montréal et Mlle Laurina Lambert, de Maskinongé, oncle et tante de l'enfant.

AU MOIS PROCHAIN

Faute d'espace, nous remettons au mois prochain la publication de plusieurs articles, courriers et autres nouvelles.

BERTHIERVILLE

Dernièrement a été béni le mariage de Mlle Albina Sylvestre, fille de M. Wilfrid Sylvestre, à M. Donatien Poulette, de St-Norbert. La mariée qui était accompagnée de son père, portait un manteau de point d'aiguille gris-taupe, garni de moufflon, un chapeau de cordé bengaline bleu-crayon, une robe de velours rasé bleu-poudre; M. Poulette était le témoin de son fils. M. Rogatien Poulette et Mlle Emilia Sylvestre agissaient comme garçon et fille d'honneur. La chorale des Enfants de Marie a exécuté un programme des mieux choisis: "L'Angelus de la Bénédiction Nuptiale" par Estelle Farly; "Recueillons-nous" solo par Angéline Lavallée; "Ave Maria" par Henriette Lavallée; "Je te bénis" à l'unisson.

Après la messe, il y eut réception chez Mme Sylvestre, où les salons étaient décorés pour la circonstance. Heureuse coïncidence, c'était en même temps les noces d'argent de M. et Mme Sylvestre. Il y avait grand nombre d'invités, auxquels se joignait la chorale des Enfants de Marie pour prendre le vin, sur une invitation de Mme D. Poulette. Parmi celles-ci, on remarquait: Mlles Félicienne Laforest, organiste, Obéline Laforest, sacristine, Corinne Côté, directrice du chant, Elianne Adam, Bernadette Grandchamps, Lélianne Barrette, Estelle Farly, Henriette Lavallée, Bernadette Grégoire, Simonne Gadoury, Angéline Lavallée, Jacqueline Caisse, Emilienne Laforest, M. Jeanne Gervais, Blanche Gervais, Béatrice Bonin, Antoinette Farly, Rachel Jubinville, Simonne Laferrière, Berthe Sylvestre, Yvonne Jette, Hermance Aubé, etc. Toutes étaient bien contentes; après un régal de violon et piano donné par Mlles Herrard, de Shawinigan, toutes sont reparties enchantées de leur visite et remercient M. et Mme Sylvestre.

Lundi, le 10 janvier, dans la paroisse de Ste-Geneviève de Berthier, à 8 heures a été béni le mariage de Mlle Dolorès Dupuis, fille d'Adé- lard Dupuis avec M. L. Tellier, de New-York. La mariée, accompagnée de son père, portait un manteau de point d'aiguille bleu valencia, garni de moufflon gris, un petit chapeau gris, des souliers de velours noir. Son bouquet de corsage se composait de roses blanches. M. Donat Clermont était le témoin de M. Tellier. M. Paul Dupuis et Mlle Léona Héroux étaient garçon et fille d'honneur. Dans la noce on remarquait, Mme Tellier, mère du marié, M. et Mme Joseph Dupuis, de Montréal, MM. Wilfrid, Eddy et Azellus Dupuis, de Berthier, etc., etc. Après avoir passé une agréable journée les nouveaux époux sont partis pour New-York, où ils demeureront.

Mlle Hermance Aubé, est revenue d'une promenade à Montréal, Joliette et Ste-Mélanie.

Mlle A. Champagne est allée passer une quinzaine à Montréal, chez sa sœur Mme Paré.

Mlle Corinne Côté, était de passage à Montréal dernièrement.

On annonce pour le cours de l'hiver les mariages de Mlles Estelle Farly, Yvonne Jetté, Marie-Jeanne Savignac, Elianne Piette, Blanche Gervais.

MONUMENTS EN MARBRE et en GRANIT

Prix de 15 à 20% meilleur marché qu'ailleurs exécutés aux ateliers les plus considérables au Canada. Ecrivez pour catalogue.

J.-P. LAURIN,
95 rue George, OTTAWA.

Faites abonner vos parents et amis à L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

NOCES D'ARGENT DE M. ET MME
SIMON TURNER

Ces jours derniers avaient lieu à Ste-Ursule, la fête du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Simon Turner. La fête avait lieu en la demeure des jubilaires. De nombreux parents et amis se réunissaient à cette occasion et de nombreux cadeaux furent présentés en souvenirs de cette fête. Au banquet une adresse fut lue par M. Eddy Turner, fils des jubilaires, la fête se continua dans la soirée et un programme des mieux remplis fut exécuté. Il y eut chant, musique et plusieurs danses du bon vieux temps. M. Joseph Doyle, âgé de 81 ans, et Mme Doyle, son épouse, âgée de 80 ans, père et mère de Mme Simon Turner, la jubilaire, ont ouvert la danse du bon vieux temps qui leur rappelait le temps de leur jeunesse. M. et Mme Doyle, quoique très avancés en âge, sont encore alertes et joyeux.

Dans le cours de la soirée, des discours furent prononcés par MM. Dr Théodore Gervais, M. P., Eugène Desrochers, ex-député et J.-W. Gagnon, ex-maire de la ville de Louiseville et président de la société d'agriculture du comté de Maskinongé. Chacun des orateurs s'est plu à offrir aux jubilaires leurs meilleurs souhaits de bonheur et à démontrer que le cultivateur doit aimer son métier, conserver la bien paternité.

Assistaient à cette fête, M. et Mme Simon Turner, les Jubilaires, leurs enfants, Eddy, Findly, leurs filles, Ellen, Gertrude et Grace Turner; Dr Théodore Gervais, M. P., Berthierville; M. et Mme Eugène Desrochers, ex-M. P., St-Désiré; J.-W. Gagnon, M. et Mme Téléphore Bédard, M. et Mme Léo Bédard, M. Wilfrid Lawler, Louiseville; M. et Mme Eugène Picotte, Providence, R. I.; Arthur Vincent, Shawinigan Falls; M. et Mme Alfred LeBer, Jessy LeBer, Mlle Lucille LeBer, M. et Mme Waldon Turner, Clinton Turner, M. et Mme Charles Turner, M. et Mme James Turner, M. et Mme Emile Lessard, M. et Mme Jos Déziel, M. et Mme Maxime St-Louis, M. Edouard St-Louis, Mlle Armande St-Louis, Mme Veuve Maxime St-Louis, M. et Mme Urbain St-Louis, M. et Mme Azarie Picotte, M. Antonin Bernier, Mlles Rosa et Annesie Déziel, M. Joseph Déziel, Mlles Mariana Lessard et A. Arseneault, tous de Ste-Ursule; Lieutenant Edmond Turner, Montréal; Mmes Gerdal Tanguay et Rose Delong, de Montréal; M. et Mme Trefflé Paquin, Lavaltrie, M. et Mme Joseph Doyle, St-Gabriel de Brandon; Mlle Gladys St-Louis, Rawdon; M. Armand Fournier, St-Léon; MM. Arthur et Camille Bernier, Mlles Alice, Marie et Emilienne Bernier, de Maskinongé; MM. Willie et Albert Noël.

ST-VIAEUR

De passage à St-Viateur, à l'occasion du Jour de l'an: M. et Mme O. Latour, M. et Mme A. DeGranpré, M. et Mme G. Robichaud, M. et Mme H. Sylvestre, MM. J. Beaucage, C. Beaucage, L. Carpentier.

M. et Mme O. Rouleau sont revenus enchantés d'un voyage à Clova, où ils étaient allés voir plusieurs de leurs fils.

M. et Mme G. Gervais de la Saskatchewan, sont au milieu de nous pour quelque temps.

Mlles J. et A. ainsi que M. J.-B. Sylvestre, sont allés à une partie de cartes chez les Demoiselles Guivremont de l'île St-Ignace. M. Sylvestre a été l'heureux gagnant du prix d'honneur. Nos félicitations.

DECES DE M. AIME DRAINVILLE

A St-Viateur, le 30 décembre dernier est décédé M. Aimé Drainville, à l'âge de 83 ans et 2 mois.

C'est une figure marquante de la paroisse qui disparaît en la personne de ce vénérable vieillard.

D'un aspect imposant, il joignait à une grande discrétion une charité inépuisable. Sous une apparence froide, se cachait un cœur extrêmement affectueux et dévoué pour les siens. Homme de devoir, il fut un modèle pour ses concitoyens. Son souvenir vivra.

Il laisse pour le pleurer, une fille Sr M. Aimé, des SS, de la Providence Supérieure du Couvent d'Argenteuil quatre fils: MM. Wilfrid, maire de St-Viateur, Aurèle, rentier de cette paroisse, Hildège et Viateur, cultivateurs de Berthier; plusieurs petits-enfants: MM. J.-Aimé, Ls-Norbert, Gérard, Stanislas, Bernard, Alexandre, Jean-Marie, Marcel, Fernand, Guy, Gabriel, Jules Drainville; Mlles Imelda, Madeleine, Renée, Marie-Paule, Louise, Isabelle, Marie-Aimée, Thérèse, Bernadette et Sr Drainville, du noviciat des Srs de la Providence, et 7 arrière-petits-enfants: Marguerite Maurice, Jeanne-d'Arc, Jean-Louis, Jeannette et Joseph Drainville, et Roland l'Ecuyer.

Les funérailles ont été très imposantes; La levée du corps a été faite par le Révérend Irénée Gervais, chanoine et Principal de l'Ecole Normale de Joliette. Le service fut chanté par M. l'abbé Chs Gervais, curé de St-Jean-Eudes, assisté de M. l'abbé A. Fafard, comme diacre et de M. l'abbé M. Roberge, comme sous-diacre, tous parents du défunt. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés L.-J. Gervais et V. Fafard. Assistaient au chœur: MM. les abbés Irénée Gervais, A. Dufort, curé de la paroisse, et MM. A. Fafard, V. Fafard, L.-J. Gervais, Chs Gervais, etc.

Les porteurs furent ses petits-fils: MM. J.-Aimé, Ls-Norbert, Stanislas, Marcel, Alexandre Drainville et Z. Gervais. La quête fut faite par MM. Gérard Drainville, aussi petit-fils du défunt. Les chorales de St-Barthélemi et de St-Viateur, sous la direction de M. O. Farly, rendirent la messe des morts, harmonisée. Au nombre des solistes, on remarquait: MM. O. Farly, Alf. Lafontaine, R. Farly, J. Toupin, V. Sylvestre, L.-P. Rouleau.

Dans l'assistance, on remarquait: MM. Victor Drainville, Clovis Bérard, Ed. Drainville, A. Drainville, R. Drainville, Amédée Sylvestre, D. Gaudet, D. Tessier, D. Chenard, Art. DeGranpré, H. Laferrière, A. Desy, M. Desy, Chs. Gervais, P. Piette, Chs Denis, A. Mousseau, H. Mousseau, Alf. Mousseau, J.-Bte. Mousseau, A. Gervais, L. Laurence, O. Héneault, P. Sylvestre, O. Farly, Alf. Lafontaine, Am. Lafontaine, J.-A. Rouleau, N. P., U. Sylvestre, A. Valois, J. Brûlé, Alf. Lincourt, Jos Desy, C. Farly, P. Farly, A. Farly, R. Farly, A. Desy, S. Desy, A. DeGranpré, J. Joinville, V. Sylvestre, G. Sylvestre, J. Herrard, P. Sylvestre, Jos Sylvestre, J. Destrempe, Alf. Caumartin, V. Fafard, J. Fafard, F. Périgord, V. Carpentier, Ed Plante, G. Sylvestre, J.-Bte Clément, A. Roberge, Az. Roberge, U. Roberge, L. Rochette, J.-Bte Rousseau, P. Rousseau, A. Cabana, A. Toupin, O. Toupin, D. Fafard, Oscar Guibault, Avila Barrette, N. P., Art. Rochette, R. Tranchemontagne, A. Héneault, W. Carpentier, E. Beaucage, Jos Laferrière, V. Bibeau, M. Lafontaine, L. Rousseau, E. Sylvestre, Alf. Sylvestre, etc., etc.

Sympathies: — Révérends MM. E. Guibault, curé de St-Paul de Joliette; J. Tranchemontagne, aumônier des Sœurs Grises; V. Bérard, de St-Anselme; F. Guinard, directeur de l'Académie de St-Barthélemi; J. Olivier, du Collège de Beauharnois; Les Religieuses et le pensionnat de St-André d'Argenteuil; Sr Pierre-Hypolite, Sr Jeanne-de-Lorraine, Sr Médéric-Marie, Sr Eloi, Sr Françoise-Elizabeth, des Sœurs de la Providence; Sr M. Imelda, Sr Pierre-Damien, Sr M. de la Miséricorde, Sr M. Thérèse de St-Augustin, des Sœurs de Ste-Anne; le Dr W. Gendron, Mme P. Piette, A. Barrette, N. P., Mlles C. et B. Guibault, M. et

LE THÉ "SALADA"

F24

est sans égal — essayez-le.

Mme Lefrançois, M. H. Drainville, V. Drainville, Ed Drainville, J.-R. l'Ecuyer, Le Dr et Mme Rochette, M. G. Denis, Mlle B. Laferrière, MM. U. l'Ecuyer, O. Casaubon, P.-E. Casaubon, Albani DeGranpré, W. Sylvestre, J.-F. Champagne, Mmes P. Rochette et J.-A. Rouleau.

A la famille en deuil, nos respectueuses sympathies.

MASKINONGE

Une jolie soirée de Euchre, organisée par Mlle Laure Lemire, à l'occasion du passage de son frère, Lorenzo, de Shawinigan, eut lieu dernièrement chez M. Elie Lemire. Etaient présents: Mmes Adélaïde Foucault, Elie Lemire, Mlles Gabrielle Lemire, Florentine Trudel, Rita Bélanger, Rosa Bélanger, Rose-Blanche St-Onge, Fleurette St-Onge, Jeanne-d'Arc St-Onge, Florence Lacourse, Gilberte Lafrenière, Rose Lajoie, Fabiola Adam, Orange Dupuis, Maria Bastien, Suzanne Vanasse, Simone Vanasse, Irène Trudel, Georgette Adam, Germaine Bruneau, Clémence Lemire, Laure Lemire, tous de Maskinongé; Mlles Annette Lambert, Exillia Morin, Laure Morin, Marie-Rose Morin, de Ste-Ursule; Ella Lemay, Florence Lescares, Annette Bédard, tous de Louiseville, MM. Adélaïde Foucault, Elie Lemire, Silvio St-Onge, Arthur Bédard, Jérôme Landry, Ubald Lincourt, Denis Dupuis, Philippe Dupuis, Henry-Paul Vanasse, Ernest-Emile St-Onge, Louis-Jules Lacourse, Marcel Lafrenière, Roméo Lajoie, Urbain Morin, P.-E.-B. Lafrenière, Joseph Lafrenière, Gratien Lemire, Arthur Bruneau, Chs-Edouard Bédard, Lucien L'Heureux, Gérard Lincourt, Odilon Bastien, Ephrem Lemire, tous de Maskinongé; Lorenzo Lemire, de Shawinigan; Alide Lescares, de Louiseville; Angelbert Bédard, de Louiseville; Walter Marchand, J.-Henri Lajoie, de St-Justin; Paul-Emile Lambert, Charlemagne Lambert, de Ste-Ursule. — Un délicieux goûter fut servi par Mlles Exillia Morin, Laure et Clémence Lemire. De nombreux cadeaux furent distribués. Des morceaux de choix furent exécutés, ainsi que des chants et déclamations divers qui furent des plus appréciés. On se sépara à une heure avancée emportant un souvenir inoubliable de cette belle soirée.

Les membres du Cercles des Voyageurs de Trois-Rivières, ont célébré leur fête patronale, la Sainte-Famille, par une messe très solennelle en la chapelle du Jardin de l'Enfance. Un grand nombre de membres ont assisté à cette messe en compagnie de leurs familles. L'aumônier du Cercle, le R. P. Richard, O.M.I., officiait et des cantiques furent chantés durant la

messe par un groupe d'élèves du Jardin de l'Enfance. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé C.-P. Normand, chancelier du diocèse, qui profita de l'occasion pour féliciter les Voyageurs de leur catholique initiative de célébrer chaque année leur fête patronale par une messe intime.

Le prédicateur leur montra ensuite comment la Sainte Famille devait être leur modèle; il dit que pères, mères et enfants devaient ressembler le plus possible à Jésus, Marie et Joseph. Le prédicateur conclut que c'est en tendant toujours à une plus grande perfection de vie surnaturelle que tous conserveront intact le sens du surnaturel, qui disparaît tant de nos jours devant la cupidité et le sensualisme contemporains.

Dans l'après-midi ont été présentés les rapports des différents comités, rapports qui mettent en pleine lumière les nombreuses activités du Cercle des nouveaux officiers pour l'année qui commence. Voici le résultat du scrutin: Président, M. J.-E. Grégoire; vice-président, M. S. Descôteaux; Sec. Archiviste, M. Hervé Gagnon; Sec. correspondant, M. Eugène Bellefeuille; Trésorier, M. P. Parenteau; Bibliothécaire, M. I. Lafontaine; Conseiller, le président sortant de charge, M. Albert Drouin; Assistant sec. archiviste, M. J.-B. Laberge; Assistant sec. correspondant, M. Alp. Doré; Assistant bibliothécaire, M. J.-C. Boudreau.

Les nouveaux élus ont promis de continuer à maintenir aussi nombreuses et vivantes qu'elles le sont maintenant les activités du cercle.

On a choisi comme vérificateurs pour faire l'examen du dernier exercice financier MM. J.-B. Godbout et C. de Grandmont.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite...1.00

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINES.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

W. L. GAGNE,
IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

4642 rue Fabre, Montréal.

Téléphone St-Louis 8726

Eloge d'une institution de Chez-nous

La Caisse Nationale d'Economie vient de tenir son premier congrès semestriel de 1927. Il ressort des délibérations que cette filiale de la Saint-Jean Baptiste va incessamment mettre en vigueur un nouveau certificat, permettant, cette fois, à toute une famille, quelque nombreuse qu'elle soit, de devenir rentière, au bout de vingt ans, dans des conditions vraiment étonnantes: c'est pour ainsi dire le "dernier cri" en fait de rente viagère, fruit de longues études de la part de l'actuaire V.-E. Beaupré. On constate, d'autre part, avec plaisir, que cette œuvre, qui est bien nôtre, puisqu'elle est due au patriotisme pratique de notre société nationale, a reçu, il y a quelques jours, le plus bel éloge de l'Employer's Liability, qui la cite, en effet, comme modèle à toutes nos autres corporations financières. Nos compatriotes semblent oublier que cette œuvre est SANS BUT LUCRATIF: ce n'est pas une société à profit; elle est sans but égoïste, entièrement dévouée, avec loyauté, aux intérêts de la race, comme l'a judicieusement remarqué Me Guy Vanier, au cours du congrès. Nous devons ajouter qu'au cours de 1926, les dévoués apôtres de l'épargne qu'elle envoie chez les nôtres, ont réussi à inscrire 18,500 nouvelles rentes, et que les revenus nets de son capital, un vrai capital national dont profitent nos institutions canadiennes-françaises, accusent une augmentation d'environ \$21,000.00 dont vont bénéficier entièrement ses nombreux rentiers.

Ont pris une part active à ce congrès: MM. Gaspard DeSerres, Victor Morin, Guy Vanier, J.-V. Désaulniers, V.-E. Beaupré et Aimé Parent, du Conseil général de la Saint-Jean Baptiste et de la Société Nationale de Fiducie, agent administrateur de la Caisse Nationale d'Economie; Jules D. Serres et J.-A. Constant, gérant général et surintendant général de ces deux filiales de notre Société Nationale; Henri Oulmet, chef du service de la comptabilité; L.-Art. Clapin, J.-A. Francoeur et A. Cousineau surintendants adjoints; et les organisateurs suivants venus de toutes les parties de la province de Québec ainsi que des provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick: A. Bourgeois, A.-B. Charbonneau, W.-D.-G. Patenaude, J.-A. Beuparlant, J.-A. Poissant, L.-M. Lamarre, J.-O. Malo, L.-H. Collet, L.-S. Martineau, Joseph Latourrelle, L.-J. Théorêt, A. Côté, J.-B. Daigle, Antoine Fradet, Paul Ouellet, G. Pelletier, E. Rousseau, A. Beauregard, Edouard Lavoie, J.-A. Marchesseault, F.-X. Cabana, Ulric Carrière, Arcade Noël, E.-E. Genest, T.-J. Savoie, J.-A. Ducharme, E.-M. LeBlanc, J.-A. Séguin, Raoul Doré, Patrick Parenteau, O. Robert, A. Gauthier, J.-B. Bérubé, J.-I. Couture, Edgar Carrière, Emile Carrière, Joseph Morneau, A. Taillon, O. Lamarre, J.-E. Bégin, J.-A. Boucher.

BELLE SOIREE CHEZ M. A L'ARCHEVEQUE, DEPUTE DE MERCIER

Un groupe d'amis s'était donné le mot pour aller faire une surprise à leur député, M. Adolphe l'Archevêque, député de Mercier, avant son départ pour la session provinciale. Ce "surprise party" a eu lieu à la résidence de M. l'Archevêque, dimanche soir, le 2 janvier. Madame l'Archevêque comme toujours sut faire les honneurs de sa maison et reçut les invités princièrement. A minuit, un magnifique goûter fut servi aux invités, lequel était arrosé de vins exquis. L'entrain et la gaieté ne cessèrent de régner toute la soirée.

Il y eut chant par MM. l'Archevêque, Paul Valade, J.-E. Poirier, Wilfrid Duchesnay, Henri Duchesnay, Jos Nantel, Edgard Richard.

M. J.-Avila Duchesnay nous fit entendre sur le piano de magnifiques pièces, aussi de jolis duos avec Mlle Gertrude DeVarennnes.

Ont pris part à cette belle soirée: MM. et Mmes A. l'Archevêque, M. P. Albert l'Archevêque, Adolphe l'Archevêque, Jr, Edgar Richard, Jos Nantel, Jean Laporte, Henri Duchesnay, Wilfrid Duchesnay, William-L. Gagné, Paul Valade, J.-E. Poirier, M. et Mme David, M. et Mme Papineau, M. et Mme Brouillette, Mmes Brouillette, Gertrude DeVarennnes, J.-Avila Duchesnay et plusieurs autres.

Tous se sont retirés enchantés de leur soirée et en souhaitant un heureux voyage à M. l'Archevêque et bon succès durant la session provinciale.

Décès de Dame Edouardina Doucet

Le service et la sépulture de Dame Edouardina Doucet, épouse de M. Alfred Bélanger ont eu lieu le 3 janvier dernier, dans l'église de Ste-Ursule, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La croix du tiers-ordre était portée par M. Adrien Picotte; Le char funéraire était conduit par M. Arthur Déziel; Les porteurs étaient MM. Louis Béland, Alphonse Baril, Wilfrid et Ernest Savoie, ses beaux-frères; Les rubans étaient portés par Mmes Nap. Boucher, Arthur Déziel, Louis Bergeron et François Bergeron.

Le deuil était conduit par son époux M. Alfred Bélanger, ses fils: Joseph, Lucien, Henri-Paul, Gérard; ses filles: Gratia, (dame Albert St-Louis), Hermance, Cécile, Aline; ses frères: Omer Doucet, Ovila et Edouard Doucet. Les Révérendes Sœurs de la Providence de Ste-Ursule suivaient le cortège funèbre. Le service fut chanté par le curé J.-G. Laquerre, assisté comme diacre, par l'abbé Alphonse Lessard, curé de Ste-Edouard et le vicaire A. Milot, de Ste-Ursule, comme sous-diacre.

Le chant fut fait par la chorale de Ste-Ursule. M. Freddy Lambert était à la console de l'orgue. La quête fut faite par Mmes Adrien Picotte et Joseph Lessard.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué les personnes suivantes, parents et amis de la défunte: MM. Norbert Lafontaine, Delphis Ladouceur, Charles-Auguste Savoie, Théophile, Louis, Jeanne et Rachel Lafontaine, Albert, Omer et Rose Ladouceur, M. et Mme Gédéon Ladouceur, de Ste-Barthélemy; M. et Mme Dollard Dauphinais, de Maskinongé; Dame Vve Charles Francoeur, de Ste-Justin; M. et Mme Arthur Bélanger, de Ste-Angèle; M. et Mme Philias Bélanger, de Ste-Paulin; M. et Mme Pierre Bélanger, de Ste-Angèle; M. et Mme Alphonse Baril, de Ste-Ursule; M. Adéard Clément, de Louiseville; Mlle Céline Bélanger, de Ste-Angèle; MM. Bernardin et Eugène Baril, de Ste-Ursule; M. Florent Savoie, de Ste-Barthélemy; Mme Vve Edouard Gendreau, de Maskinongé et une foule d'autres.

Bouquets spirituels. — Le notaire et Mme Richard Lessard, de Ste-Ursule; La famille Norbert Sylvestre, de Louiseville, ainsi que de nombreuses cartes de sympathies.

N'oubliez pas que de faire un cadeau à un parent ou ami d'un an d'abonnement à l'Echo de Saint-Justin est un cadeau qui sera apprécié toute l'année.

Dr Alexandre Achpise

Diplômé de la Faculté
de Médecine de Paris

Licencié du Conseil Médical du Canada.

Licencié du Conseil Médical Général de l'Empire Britannique.

SPECIALITES:

CHIRURGIE GENERALE
Maladies des Voies Urinaires,
Maladies des Femmes.

Heures de consultations: de 11 hrs à midi, le matin, de 2.30 hrs l'après-midi, de 7 hrs à 8.30 hrs le soir.

22, rue Des Forges, — Tél. 469
TROIS-RIVIERES.

Examen gratuit de la Vue

LUNETTE SIMPLES ET A
DOUBLE FOYER

MONTURES A LA DERNIERE MODE

TRAITEMENT A L'ELECTRICITE
DIATHERMIE, AUTO-CONDENSATION

LAMPE INFRA-ROUGE ET
LAMPE ULTRA-VIOLET

Dr Jos Comtois,

ST-BARTHELEMI, — P. Q.



M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent,

Louiseville.

Atelier des plus moderne.

Kodaks et Films à vendre.

Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ou vrage des mieux finis dans 24 heures.

Dr O.-E. MILOT

Pharmacien, LOUISEVILLE, P. Q.

Spécialité—Traitement à l'électricité des maladies suivantes: Hypertrophies des Amygdales, Polypes des fosses nasales, Hémorroïdes, Goitre, Verrues, Papillomes, Massage, Etc. Les maladies du système nerveux, digestif et articulaire sont guéries par la chaleur électrique.

HOTEL MANOUAN

ST-MICHEL DES SAINTS, Qué.

CONFORT ET SERVICE. ENDROIT
DE PECHE ET DE CHASSE. REN-
DEZ-VOUS DES TOURISTES.

VINS ET BIERES

RENE McGUIRE, Propriétaire.

Napoléon S. de Carufel

CHARRETIER

Voitures à l'arrivée de tous les trains
PONT MASKINONGE, P. Q.

ARGENT A PRETER

sur stocks, meubles, commerces, terres, propriétés, constructions et autres valeurs. Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY,
20 St-Jacques Suite—35
MONTREAL.

A. Prud'homme & Fils

LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitro-
Peinture, Matériaux de Plomberie,
Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée
ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

270 rue Craig Est, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.



ULRIC GIGUERE

BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues,
Joncs, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des
prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Département de Deuil!!



Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avance.

Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits.

Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Messes et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts., la pièce.

L'Echo de Saint-Justin

SAINT-JUSTIN, P. Q.

PHOTOGRAPHIES TOPOGRAPHIQUES

Une Collection Variée Couvrant Diverses Parties du Canada.

Il est naturel à quiconque part pour voyage d'emporter un camera afin de fixer de manière permanente les vues et paysages d'autres endroits. Comme tout fonctionnaire du gouvernement dont les travaux les conduisent dans des régions canadiennes inconnues, ou du moins peu connues, les arpenteurs fédéraux du service des levés topographiques, du ministère de l'intérieur, qui ont été les pionniers de l'Ouest canadien, ont toujours rapporté des photographies des régions explorées lors de leurs levés topographiques; il est reconnu depuis longtemps que ces vues contribuent beaucoup à faire connaître notre pays et ses ressources. Aussi un camera et un nombre suffisant de pellicules et de plaques font-ils toujours partie des instruments de nos arpenteurs; nous avons à Ottawa une collection très considérable de ces photographies, à laquelle il s'est ajouté ces années dernières des vues des plus anciennes provinces de l'Est canadien, où des équipes d'arpenteurs exécutent actuellement des levés topographiques.

Ces photographies comprennent une variété de sujets, tels les levés topographiques, les moyens de transport, les particularités des régions, la forêt et la végétation, les sites historiques, les natifs du pays, la faune sauvage, les détails topographiques (rivières, chutes, lacs, montagnes, et vallées).

En plus de cette série de photographies, le service des levés topographiques en a deux autres, lesquelles représentent des vues prises expressément pour fins topographiques: ce sont les photographies topographiques et les photographies aériennes. On a compris, il y a longtemps, que les levés effectués selon les méthodes ordinaires dans les régions montagneuses telles que les Rocheuses, et avec des détails suffisants pour la préparation d'une carte précise, seraient très coûteuses et, par conséquent, seraient impraticables; aussi fut le Dr Deville avait-il adopté et développé la science de cartographie d'après les photographies des principaux points de vue d'un paysage; photographies prises au moyen d'un camera topographique, et lesquelles, après avoir été agrandies, servent à l'arpenteur dans le dessin de ses cartes, au cours de l'hiver. Cette méthode a été employée avec succès dans la cartographie de diverses réserves forestières, ainsi que de parcs nationaux du Canada. C'est d'après cette méthode aussi que furent exécutés les levés topographiques et la cartographie de la limite entre l'Alberta et la Colombie-Britannique et de la chaîne des montagnes Rocheuses. On l'emploie cet été dans la zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique, dans la cartographie de cette région montagneuse.

Les photographies représentent un grand nombre de paysages remarquables, et comme l'on prend généralement des photographies à chaque station d'un cercle complet, ces séries révèlent tout un panorama. Ici, ce sont des montagnes élevées à perte de vue; là, c'est un cours d'eau descendant de la montagne vers l'Océan au travers d'une vallée, entre des murs rocheux, ou émergeant d'un grand glacier sous l'influence de la chaleur intense des rayons directs du soleil. Toutes les classes de paysages montagneux figurent ici, et plusieurs de ces vues, la plupart probablement, sont les seuls qui existent de certains endroits. Il faudrait ajouter que l'objet de ces photographies étant des levés de plans, l'arpenteur

y cherche plutôt les renseignements topographiques que les effets artistiques; aussi certaines photographies semblent-elles peu intéressantes au point de vue pittoresque. Bien que les photographies aériennes n'aient été ajoutées que récemment à la susdite collection, leur nombre égale déjà celui de toutes les autres réunies.

Ces photographies ont été prises par la commission de l'Aéronautique,

en collaboration avec le service des levés topographiques. On les utilise à diverses fins, mais la plupart servent pour la cartographie des étendues lacustres et forestières du Canada, au nord des districts de Red Lake publiée par le service des levés topographiques et dressée d'après ces photographies aériennes; la méthode de cartographie semble destinée à jouer un rôle très important.

EUGENE LESSARD

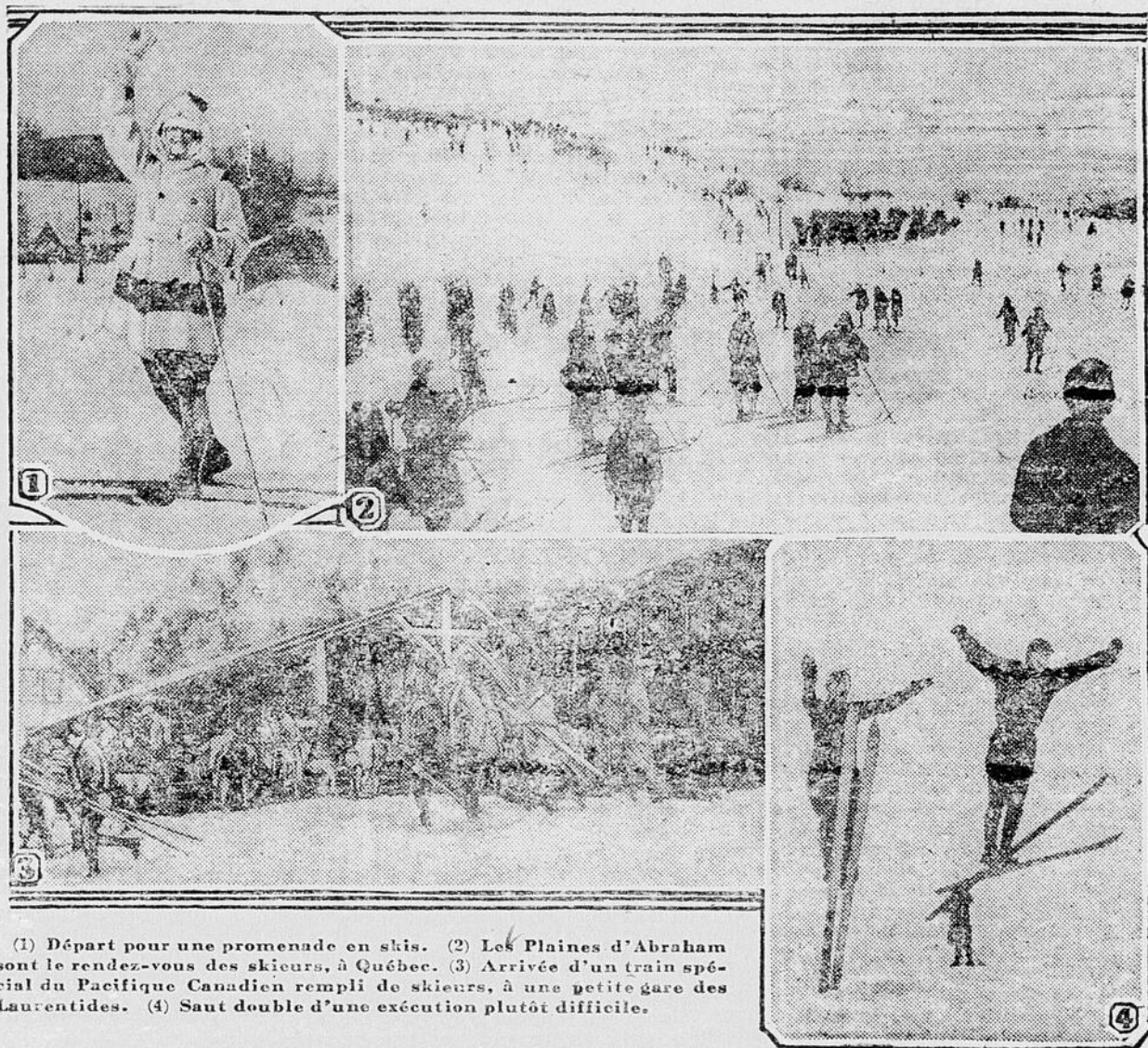
SELLIER

Spécialité de courroies de toile et le caoutchouc, de toutes largeurs, pour presse, moulins à battre, etc.

Harnais de toutes sortes, doubles et simples à très bas prix. Réparations générales.

69 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Grande Popularité du Ski au Canada



(1) Départ pour une promenade en skis. (2) Les Plaines d'Abraham sont le rendez-vous des skieurs, à Québec. (3) Arrivée d'un train spécial du Pacifique Canadien rempli de skieurs, à une petite gare des Laurentides. (4) Saut double d'une exécution plutôt difficile.

A peine connu au Canada il y a une vingtaine d'années, le ski est probablement aujourd'hui le sport d'hiver le plus en vogue dans notre pays, surtout dans l'Est et dans les Montagnes Rocheuses, où les accidents naturels du sol se prêtent particulièrement à sa pratique. D'origine scandinave, le ski s'est petit à petit répandu dans presque tous les pays du monde où l'hiver soit assez rigoureux et où la neige tombe en assez grande abondance. Il devait tout spécialement plaire aux Canadiens, qui, de tout temps, furent toujours avides d'amusements en plein air, durant les longs mois de l'hiver.

L'universalité du ski est peut-être l'une des principales raisons de son extraordinaire popularité. Ce sport plaît à tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres. Le nombre de skieurs de quarante ans ou plus est probablement aussi grand que celui des autres moins avancés en âge. L'adresse dans l'exécution des virages est sans doute une qualité bien désirable, qui ne s'acquiert qu'au prix de patients efforts, mais point n'est besoin d'être un virtuose du ski pour y goûter un plaisir intense, car malgré ses chutes répétées, le novice s'amuse autant que l'expert.

C'est surtout dans les régions moyennement accidentées de l'Est Canadien que le ski a acquis le plus de vogue. Couvert de neige durant environ quatre mois, le vaste territoire onduleux qui s'étend au nord

du Saint-Laurent et de l'Ottawa — particulièrement la zone Québec-Montreal-Ottawa — offre des conditions idéales pour le ski.

Il n'y a peut-être aucun endroit où le ski ait fait en peu de temps autant d'adeptes que dans les villes d'Ottawa, Montréal et Québec, où les fervents de ce sport se comptent par milliers. Ottawa, en particulier, est dans une situation fort avantageuse en ce que les terrains propres au ski commencent presque aux portes de la ville et peuvent être atteints en une quinzaine de minutes par le tramway ou le chemin de fer.

De nombreuses pistes ont été tracées dans les collines boisées de la Graineau, sur la rive gauche de l'Ottawa; plusieurs chalets ont été construits, et à chaque fin de semaine, de l'aube au crépuscule, des milliers de skieurs s'y livrent à leur sport favori.

Au nord de Montréal, la région pittoresque et accidentée des Laurentides se prête aussi merveilleusement au ski, et les amateurs de la métropole s'y rendent en grand nombre aux fins de semaine, grâce aux excellents services de transport que leur fournit spécialement la Cie du Pacifique Canadien. Parmi les localités qui reçoivent le plus grand nombre de visiteurs, il faut nommer surtout Shawbridge, Piedmont Mont-Rolland, Ste-Marguerite et Ste-Agathe, où il se trouve d'excellents hôtels et maisons de pension.

Dans l'Ouest canadien, les versants des montagnes Rocheuses permettent aux skieurs d'accomplir des prouesses impossibles à égaler dans l'Est. Dans les contreforts de l'est des Rocheuses, à Banff, Calgary et dans le parc national de Revelstoke, sur le versant occidental de cette grande chaîne, les skieurs se réunissent en nombre toujours croissant. Des concours sont tenus à ces endroits chaque hiver et l'événement principal est le grand tournoi qui a lieu au fameux sautoir de Revelstoke. Plusieurs records mondiaux ont déjà été établis sur la magnifique pente naturelle qui existe à cet endroit. En février 1925, Nels Nelsen, de Revelstoke, a battu tous les records antérieurs par un remarquable saut de 240 pieds. En accomplissant ce tour de force il surpassait son propre record précédent, alors qu'il avait réalisé une distance de 212 pieds, et il battait en outre le record professionnel de 229 pieds établi au même endroit par Henry Hall, de Détroit.

Grâce aux avantages qu'il procure au point de vue des sports en plein air — du ski en particulier — l'hiver canadien est aujourd'hui considéré comme une saison éminemment agréable, et les touristes étrangers en profitent pour venir en nombre toujours plus en plus grand, dans les Laurentides ou les Rocheuses, pour se livrer à ces sports qui font déjà les délices des populations locales.

NOS VIEILLES COUTUMES

LA VIE FAMILIALE

Elles disparaissent, hélas! nos vieilles coutumes que nous avions héritées de nos ancêtres de France. Mais n'est-il pas bon de les rappeler, chaque année, afin que nous puissions, au moins, en conserver quelques-unes, les plus touchantes, les plus bienfaisantes?

Voyons, en effet, quelques-uns de ces usages traditionnels, pieux surtout, qui autrefois, sanctifiaient le foyer, la vie commune, et rendons-nous compte, une fois de plus, que, malheureusement, nos vieilles coutumes tendent sans cesse à disparaître, si elles ne sont pas déjà toutes disparues.

La bénédiction de la maison. — Lorsqu'une famille se fonde et vient s'établir dans une maison neuve ou dans un appartement, lorsqu'elle change de résidence, la bénédiction qu'elle sollicite pour le lieu nouveau de son séjour est comme une prise de possession, par Dieu, du foyer qui se crée ou se réorganise.

La prière en commun. — C'est la prière faite en commun qui demeure la plus sûre sauvegarde des vertus familiales, parce qu'elle rappelle à tous ceux qui la récitent ensemble leurs devoirs réciproques, fondés sur leurs devoirs envers Dieu. Le père et la mère priant avec leurs enfants et leurs serviteurs prennent conscience de la grandeur de leur rôle et de l'étendue de leurs responsabilités. Ils se voient délégués de Dieu, de qui découlent toute autorité, obligés au dévouement, à l'exemple, à la fidélité réciproque. Les enfants à leur tour, et avec eux les serviteurs, apprennent à cette école auguste de la prière, le respect et l'obéissance. C'est l'instant sacré du jour où chacun s'humilie, où tous se pardonnent. Le foyer devient ainsi un sanctuaire de paix, d'amour, une "église domestique" comme s'exprime l'Apôtre saint Paul.

L'"Angelus" — La pratique de l'"Angelus" se rattache vraisemblablement à un usage assez répandu au moyen âge, celui du couvre-feu. Tous les soirs, à une heure déterminée, qui variait suivant les pays, on sonnait la cloche pour donner le signal de l'extinction des lumières et des feux. La dévotion de quelques pieuses personnes ne tarda pas à joindre à cette coutume l'habitude de réciter la salutation angélique au moment du couvre-feu.

C'est dans la ville de Saintes, croit-on, que cette dévotion commença de prendre un caractère public. En 1318, le pape Jean XXII, qui résidait à Avignon, l'approuva et l'enrichit d'indulgences. Quelques années plus tard, il faisait établir à Rome cette sonnerie du soir, encore en usage aujourd'hui et qu'on appelle communément l'"Ave Maria".

Peu à peu, on vint à sonner les cloches le matin aussi, puis à midi et cela tous les jours. Ce serait en 1449 qu'une pieuse veuve du Puy, nommée Agnès Montel, par zèle pour la gloire de la mère de Dieu, aurait au dire des vieux chroniqueurs, institué une rente perpétuelle, pour que, le matin, à midi et le soir, on avertit le peuple au son de la cloche que c'était l'heure de se recommander à la Vierge et de la saluer avec l'ange en mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu.

La Bénédiction des parents. — Toute la Bible est pleine de scènes admirables où nous voyons les patriarches de l'Ancien Testament Jacob, Daniel, Tobie, Raguel, Matathias ont ainsi, aux temps anciens, élevé leurs mains vénérables sur la tête de leurs fils. Ils voulaient, par ce geste solennel, attirer sur leur descendance la faveur divine. Puis, Jésus-Christ est venu, qui a béni à son tour les petits enfants, en présence et sous le regard de leurs pères. L'usage s'est ainsi trans-

mis, dans les familles chrétiennes, d'un acte religieux auguste, qui fait de la bénédiction des enfants par leurs parents une coutume pieuse, qui n'a rien de liturgique mais qui est belle et bienfaisante.

Le mois de Marie en famille. — L'usage de célébrer, durant le mois de mai, la très Sainte Vierge, par des prières et des chants, à l'église ou dans sa maison, ne remonte pas, très probablement, au delà de la fin du XVIII^e siècle. Cette dévotion a dû prendre naissance à Rome, parmi les élèves du Collège Romain, sous les auspices des Pères de la Compagnie de Jésus. Elle se propagea dans les Etats pontificaux et dans l'Italie du Sud et gagna bientôt le reste du monde. Dès 1830, les exercices du mois de Marie se trouvèrent ainsi établis dans un grand nombre de paroisses de France.

Les pieux exercices du mois de Marie se font à l'église paroissiale ou dans les chapelles publiques ou privées. Il est à souhaiter, cependant, que dans les familles chrétiennes on dresse, dans l'une des salles de la maison, dans la chambre des enfants, par exemple, un petit autel, orné d'une statue de la Sainte Vierge et sur lequel on placera des fleurs et des lumières.

Légendes du Saint-Laurent

(Edité par le Pacifique Canadien)
(Suite et Fin.)

XIV LES MAMELONS

Tadoussac n'est pas seulement connu pour sa belle plage à l'eau froide dont se plaignait spirituellement Arthur Buies; ni même par l'historique chapelle des missionnaires dont il a été parlé plus haut. Mais on assure même que les Basques y séjournèrent longtemps avant le premier voyage de Jacques Cartier, voire avant même la découverte de l'Amérique par le génois Colomb. Les "vieux de la place" comme on appelle les vieillards de l'endroit racontent, sans prétendre y avoir assisté eux-mêmes, des légendes de batailles et de grands événements qui auraient eu pour théâtre le pays environnant, et nommément le lieu appelé "les Mamelons" à cause de certaines élévations du sol.

Les Mamelons auraient fait leur apparition sur l'horizon local à l'époque des tremblements de terre qu'enregistra l'histoire du régime français au Canada, et ils seraient contemporains des Eboulements, paroisse bien connue du comté de Charlevoix, que le voyageur aperçoit avec admiration du pont du bateau qui l'emporte. Les Eboulements, la Malbaie, la baie Saint-Paul, d'autres encore font partie d'une série de villages coquets et pittoresques qui tranchent agréablement sur la forêt sombre et les monts sourcilleux de la côte nord du Saint-Laurent.

Une tradition, donc, qui semble s'être transmise verbalement depuis de nombreuses générations, voudrait qu'à l'époque du tremblement de terre, un chef indien ait épousé une princesse basque, laquelle mourut en donnant le jour à une fille, Atla, un nom suspect, nous le craignons bien, et qui pourrait mettre en rumeur les savants qui s'intéressent au continent disparu, l'Atlantide, si fort à la mode de nos jours. En tout cas, Atla étant dernière de sa race, il fallait qu'elle donnât le jour, en temps et lieu, à un enfant dont le père fût pur de tout métissage ou croisement des races blanches ou rouges.

Atla grandit en âge et en beauté,

et comme elle était "la plus belle de céans", comme dit une chanson canadienne, un trappeur anglais du nom de John Norton réussit à être l'élu de son cœur. Les deux amoureux, se mirent un jour en route pour les Mamelons et la chapelle du Missionnaire, afin de faire bénir leur union. Mais il faut croire que le futur époux ne répondait pas aux exigences des dieux basques, car soudain la forêt s'enflamma, la terre trembla et s'ouvrit, et la descendante des Atlantes disparut à jamais, au pied même de ce que nous appelons aujourd'hui le Cap Trinité. Et l'on assure que la princesse fantôme apparaît encore de nos jours au-dessus du mont meurtrier, tordant ses bras et flottant au-dessus de l'abîme, comme si elle cherchait en vain l'époux auquel la méchanceté des manitous du pays basque l'avait si brutalement refusée. Que si, comme dit le proverbe italien, cette histoire n'est pas vraie, il faut au moins admettre qu'elle est assez bien imaginée.

— O —

Bureau au Palais de Justice Tél. 373
Résidence 4 rue St-Laurent, — Tél. 64

J.-Emile Ferron,
AVOCAT,
LOUISEVILLE, — QUE.

Atelier de L'Aide aux Aveugles

Paniers de toutes sortes
Chaises rempaillées, Raquettes,
Matelas refaits
Balais, Vadrouilles, Lavettes
23 Jeanne Mance, — MONTREAL.
Spécialité: jonc tissé ou ajouré.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. Duchesnay, Ex-Professeur au "Montreal Business College"

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratique et des plus modernes. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

OLIVIER BARRETTE,

Garage et Propriétaire

de Moulanges à Gaudriole et Sarrasin.

Les gens de St-Barthélemi et des paroisses environnantes sont invitées à venir faire moudre leur grain. Aussi: Réparages de de toutes sortes et soudures au gaz. Prix modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Téléphone 592

G.-H. Robichon Léon Méthot

Robichon & Méthot,
AVOCATS

Edifice Banque Canadienne Nationale
Entrée: rue Hart, Trois-Rivières.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 415
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1372

J.-A. VILLENEUVE
NOTAIRE

Prêts sur 1^{ère} hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tel. Bell
RICHARD LESSARD, Bc. L.
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection, Etc.
STE-URSULE, Comté de Maskinongé

Téléphone 358w.

LUCIEN COMEAU
AVOCAT

149a, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Bureau à Louiseville le samedi
J. Michel Côté, rue St-Laurent.

J.-E. LANGLOIS
NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

 **TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A NONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

Notre petit Journal est lu par de 20,000 personnes chaque mois.

MARBRERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIET

Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire

Monuments funéraires
pierre, marbre et granit pour cimetière.

Sculptures d'ornementales à toute destination; exécution sans réplique.

Spécialité: Lettrages Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR LE PRIX. Estimation fournie sur demande. Correspondance sollicitée.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié

SAINT-JUSTIN.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients

LISEZ NOS ANNONCES ET COURAGEZ NOS ANNONCEURS

Les deux officiers et le jeune vicaire

C'était en 1837. Deux sous-lieutenants, récemment sortis de Saint-Cyr, visitaient les monuments et les curiosités de Paris. Ils entrèrent dans l'église de l'Assomption, près des Tuileries, et se mirent à regarder les tableaux, les peintures et les autres détails artistiques de cette belle rotonde. Ils ne songeaient point à prier.

Après d'un confessionnal l'un d'eux aperçut un jeune prêtre en surplis, qui adorait le saint Sacrement. "Regardez donc ce curé, dit-il à son camarade : on dirait qu'il attend quelqu'un. — C'est peut-être toi, répondit l'autre en riant. — Moi! Et pourquoi faire? — Qui sait? Peut-être pour te confesser. — Pour me confesser! Eh bien, veux-tu parier que je vais y aller? — Toi aller te confesser! Bah!" Et il se mit à rire en haussant les épaules.

"Que veux-tu parier? reprit le jeune officier, d'un air moqueur et décidé. Parions un bon diner, avec une bouteille de champagne frappé. — Va pour le diner et le champagne frappé. Je te défie d'aller te mettre dans la boîte."

A peine avait-il achevé que l'autre, allant droit au jeune prêtre lui disait un mot à l'oreille; et celui-ci se levait, entraînait au confessionnal, pendant que le pénitent improvisé jetait sur son camarade un regard vainqueur et s'agenouillait comme pour se confesser.

"A-t-il du toupet!" murmura l'autre; et il s'assied pour voir ce qui allait se passer.

Il attendit cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure. "Qu'est-ce qu'il fait? se demandait-il avec une curiosité légèrement impatiente. Qu'est-ce qu'il peut dire tout ce temps-là?"

Enfin le confessionnal s'ouvrit; l'abbé en sortit, le visage animé et grave; et après avoir salué le jeune militaire, il entra dans la sacristie; l'officier s'était levé de son côté rouge comme un coq, se tirant la moustache d'un air quelque peu attrapé, et faisant signe à son ami de le suivre pour sortir de l'église.

"Ah ça, dit celui-ci, qu'est-ce qui t'est donc arrivé? Sais-tu que tu es resté près de vingt minutes avec cet abbé. Ma parole, j'ai cru un instant que tu te confessais tout de bon. Tu as tout de même gagné ton diner. Veux-tu pour ce soir?" "Non, répondit l'autre de mauvaise humeur, non, pas aujourd'hui. Nous verrons un autre jour. J'ai à faire; il faut que je te quitte" et serrant la main de son compagnon, il s'éloigna brusquement, d'un air tout crispé.

Que s'était-il passé en effet, entre le sous-lieutenant et le confesseur? Le voici :

A peine le prêtre eut-il ouvert le guichet du confessionnal, qu'il s'aperçut au ton du jeune homme, qu'il s'agissait d'une mystification... Celui-ci avait poussé l'impertinence, jusqu'à lui dire en finissant je ne sais quelle phrase : "La religion, le confessionnal, je m'en moque!"

Cet abbé était un homme d'esprit. "Tenez, mon cher Monsieur, lui dit-il en l'interrompant avec douceur : je vois que ce que vous faites-là n'est pas sérieux. Laissons de côté la confession, et, si vous le voulez bien, causons un petit instant. J'aime beaucoup les militaires. Et puis vous m'avez l'air malgré tout, d'un aimable garçon. Quel est, dites-moi, votre grade?"

L'officier commençait à sentir qu'il avait fait une sottise. Heureux de trouver un moyen de s'en tirer, il répondit assez poliment : "Je ne suis que sous-lieutenant. Je sors de Saint-Cyr. — Sous-lieutenant? Et resterez-vous longtemps sous-lieutenant? — Je ne sais pas trop; deux ans, trois ans, quatre ans peut-être. — Et après?"

— Après? Je passerai lieutenant. — Et après? — Je serai capitaine. — Capitaine? A quel âge peut-on être capitaine. — Si j'ai de la chance de l'autre en souriant, je puis être capitaine à vingt-huit ou vingt-neuf ans. — Et après? — Oh! après c'est difficile; on reste longtemps capitaine. Puis on passe chef de bataillon; puis lieutenant-colonel, puis colonel. — Eh bien! vous voici colonel à quarante ou quarante-deux ans. Et après cela? — Après on peut devenir général de brigade puis général de division. — Et après. — Après il n'y a plus que le bâton de maréchal. Mais mes prétentions ne vont pas jusque-là. — Soit; mais est-ce que vous ne vous mariez pas? — Si fait, quand je serai officier supérieur. — Eh bien, vous voyez, marié, officier supérieur, général de division, peut-être même maréchal de France, qui sait? Et après, Monsieur, ajouta le prêtre avec autorité. — Après? après? répliqua l'officier un peu interloqué. Oh! ma foi, je ne sais pas ce qu'il y aura après."

Voyez comme c'est singulier, dit alors l'abbé d'un ton de plus en plus grave... Vous savez tout ce qui se passera jusque-là, et vous ne savez pas ce qu'il y a après. Eh bien, moi je le sais; et je vais vous le dire. Après, Monsieur, après vous mourrez. Après votre mort vous paraîtrez devant Dieu, et vous serez jugé. Et si vous continuez à faire comme vous faites, vous serez damné; vous irez souffrir éternellement. Voilà ce qui se passera après.

Et comme le jeune étourdi, ennuyé de cette fin paraissait vouloir s'esquiver : "Un instant, monsieur, ajouta l'abbé. J'ai encore un mot à vous dire. Vous avez de l'honneur, n'est-il pas vrai? Eh bien, moi aussi j'en ai. Vous venez de me manquer gravement; et vous me devez une réparation. Je vous la demande, et je l'exige au nom de l'honneur. Elle sera d'ailleurs très simple. Vous allez me donner votre parole que, pendant huit jours, chaque soir avant de vous coucher, vous vous mettrez à genoux, et vous direz tout haut : "Un jour je mourrai; mais je m'en moque. Après ma mort je serai jugé; mais je m'en moque. Après mon jugement, je serai damné, mais je m'en moque." Voilà tout. Mais vous allez me donner votre parole d'honneur de n'y pas manquer n'est-ce pas?"

De plus en plus ennuyé, voulant à tout prix sortir de ce faux pas, le sous-lieutenant avait tout promis et le bon abbé l'avait congédié avec bonté, ajoutant : "Je n'ai pas besoin, mon cher ami, de vous dire que je vous pardonne de tout mon cœur. Si jamais vous avez besoin de moi, vous me trouverez toujours ici à mon poste. Seulement n'oubliez pas la parole donnée". La-dessus, ils s'étaient quittés, comme nous l'avons vu.

Le jeune officier dina tout seul. Il était manifestement vexé. Le soir, au coucher, il hésita; mais sa parole était donnée, et il s'exécuta.

"Je mourrai, je serai jugé; j'irai peut-être en enfer..." Il n'eut pas le courage d'ajouter : "Je m'en moque."

Quelques jours se passèrent ainsi. Sa "pénitence" lui revenait sans cesse à l'esprit, et semblait lui tinter aux oreilles. Au fond, comme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des jeunes, il était plus étourdi que mauvais. La huitaine ne s'était pas écoulée, qu'il retournait seul, cette fois, à l'église de l'Assomption, se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal la joie dans le cœur.

Il est resté depuis, m'a-t-on assuré, un digne et fervent chrétien.

Mgr de Ségur.

QUEL EST L'ABONNÉ....

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'ECHO de Saint-Justin? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir.

HOTEL VICTORIA

Wm FOREST, Propriétaire.

LE RENDEZ-VOUS DES TOURISTES ET DES VOYAGEURS DE COMMERCE.

Chambres spacieuses et pension de première classe.

ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.

Louis-Jules Lacourse

PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI.

Spécialité : Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé, Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuille.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,

COMMERÇANT.

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz : Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

J.-O. RINFRET

COMMERÇANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOCIN DE TOUTE QUALITE.

Demandez mes prix. (Dépt. A)

MASKINONGE, QUE.

UN CHAMPION DU MONDE



— Cliché Canadien National.

Lorsque Herman Trelle, de Wembley, Alberta, s'établit sur une terre de l'Ouest canadien, en 1920, il avoua s'y connaître peu en agriculture. Cette ignorance partielle ne l'a pas empêché de décrocher cette année, à l'exposition internationale de Chicago, le premier prix pour le blé et l'avoine. C'est même le premier exposant à décrocher ces deux championnats du monde à la fois.

Le nouveau champion est né à Kendrick, Idaho, il y a 31 ans. Il vint s'établir en Alberta, avec sa famille, en 1920. Il étudia à Edmonton et fut reçu ingénieur civil à l'Université d'Alberta. Durant la guerre il servit dans l'aviation canadienne.

En 1920 faisant de l'arpentage dans la région de Rivière à la Paix, au nord-

ouest d'Edmonton, il fut frappé de la richesse du sol et s'établit sur une ferme de 160 acres. Aujourd'hui il cultive 800 acres. En dix ans il est devenu indépendant de fortune grâce à cette riche contrée agricole de la Rivière à la Paix où des millions d'acres de bonne terre attendent encore la charrue du colon.

Le championnat du grain remporté par Trelle à Chicago est le quatorzième qui revient au Canada depuis 16 ans que le concours international se tient. Le blé exposé par le vainqueur était du Marquis. Il provenait d'un champ de 58 acres qui a rapporté en moyenne, cette année, 70 boisseaux à l'acre. L'avoine primée était de la sorte dite Victory et rapporta environ 150 boisseaux à l'acre.

LES CANADIENS DE L'OUEST

F.-X. AUBRY

(suite)

Il fit l'acquisition dans ce but des meilleurs coursiers et donna entre autres prix élevés pour des chevaux du Haut-Canada la somme de \$1,700 et de \$1,200. Les préparatifs d'une pareille course furent énormes et dépassèrent de \$9,000 le montant du pari.

Aubry voulant faire un tour de force inouï et il y réussit. A tous les cinquante mille il y avait deux chevaux de relai qui l'attendaient. Il menait constamment ses coursiers à toute vitesse, ses éperons labouraient leurs flancs et des flots d'écume blanchissaient leur poitrail. Aussitôt que l'un était surmené, il enfourchait l'autre et souvent il arriva que la monture tombât de lassitude, à huit ou dix milles du prochain relai. Alors l'infatigable cavalier, qui pouvait franchir une pareille distance presque aussi rapidement qu'un cheval, recourait à la vitesse de ses propres jambes qui étaient vraiment d'acier et on l'eut pris pour une gazelle tant il était agile. Il tua plus de seize chevaux courbatus, traversa plusieurs rivières à la nage, reçut une pluie torrentielle pendant vingt-quatre heures et sur un espace de six cents milles il fut obligé de courir sur des chemins boueux et difficiles. Aubry ne dormit pas une heure durant toute cette course, la lune et les étoiles lui servaient de lumineuse éclatante, il ne s'arrêta pas un instant pour restaurer ses forces, seulement on lui donnait quelquefois aux relais un peu d'eau-de-vie et quelques tranches de venaison qu'il saisissait précipitamment.

Il arriva au fort Indépendance avant le temps voulu, car il avait franchi cette immense distance en cinq jours et demi. Après un effort aussi surhumain, on aurait pu croire qu'il eût tombé d'épuisement. Mais Aubry avait une organisation extraordinaire et elle n'en fut pas affectée. Il se rendit de suite à l'hôtel et dormit pendant vingt-quatre heures d'un sommeil de plomb. Ce temps écoulé, l'hôtelier avait ordre de l'éveiller en lui donnant un coup de poing sur le front. C'est ce qu'il ne manqua de faire, car les ordres d'Aubry étaient obéis rubis sur l'ongle. Aubry se leva ensuite l'estomac et partit le lendemain aussi dispos que jamais à bord d'un steamer pour St-Louis.

Cette course fit grand bruit aux Etats-Unis. Toute la presse en parla en donnant les détails les plus circonstanciés et le nom d'Aubry vola dans toutes les bouches. Suivant la mode américaine, la photographie répandit à profusion les traits énergiques de notre compatriote, et on trouva son portrait appendu à mille endroits de réunion publique et dans les hôtels. Aubry devint le héros du jour. Il ambitionnait la gloire, ressort puissant de tous les actes qui devaient l'illustrer, et il réussit à l'obtenir en cette circonstance. Il n'y a pas de doute qu'il s'acharna à poursuivre la célébrité durant toute sa vie, car il avouait à l'un de ses amis qu'il brûlait du désir de faire des choses extraordinaires. Son nom était tellement populaire dans les grandes villes américaines, que la foule le suivait dans les rues alors qu'on le désignait comme étant le fameux Aubry.

Quelque temps après cette course extraordinaire, Aubry se trouvait à Astor House, à New-York. Ce tour de force était vivement discuté par un groupe de personnes, les unes en parlant avec admiration, les autres le dénigrant. Quelques bravaches di-

saient qu'ils pouvaient faire la même course plus rapidement qu'Aubry. Celui-ci averti du fait se joignit aux discutants et après avoir pris part à leur entretien, il déclara tout-à-coup à leur grande surprise, qu'il était l'objet de leur débat animé et qu'il offrait de parier \$300,000, que personne ne pourrait faire le même trajet dans sept jours de temps. Mais aucun des rodomonts ne se présenta pour relever le gant.

Le Colonel J. Frémont, mort il y a quelques années, est bien connu par ses explorations et les services qu'il a rendus à la géographie et à la topographie dans ses expéditions en Californie, aux Montagnes-Rocheuses et autres régions américaines presque ignorées alors. C'était de plus un militaire remarquable, qui a joué d'un grand prestige aux Etats-Unis et il était candidat à l'élection présidentielle où M. Buchanan est sorti victorieux de la lutte.

Cet homme distingué, dont plusieurs endroits de l'ouest portent le nom, mentionne Aubry dans ses intéressants mémoires et signale les services particuliers que notre compatriote lui a rendus. Dans une lettre adressée de Socorro, le 24 février 1849, il écrivait: "Le Colonel Washington m'a exprimé le désir de m'adresser à lui pour tout ce qui serait à sa disposition. Il m'invita à dîner chez lui le premier jour que je passai à Santa-fé et il dina avec moi le lendemain aux quartiers militaires. Le major Weightman (de Washington, beau-fils de M. Cox) a été bienveillant dans ses attentions à mon égard et le Capt. Brent, député quartier-maître, m'a aussi donné l'aide la plus effective pour mon équipement. Je me fais un devoir de recommander à votre attention lorsque vous le rencontrerez, notre concitoyen de St-Louis, M. F.-X. Aubry; vous vous en rappellerez comme ayant fait dernièrement une course extraordinaire de Santa-fé à cette place. Nous avons voyagé ensemble de Santa-fé à cette place. Entre autres actes de bienveillance, il m'a prêté \$1,000 pour acheter des animaux, mules, bœufs, etc., pour mon voyage en Californie."

Aubry avait rendu quelque temps auparavant à Frémont un autre service beaucoup plus signalé. Ce dernier voyageait avec une caravane considérable dans les explorations scientifiques et autres qu'il faisait au nom du gouvernement américain. Alors qu'il était en route pour le Nouveau-Mexique, sa caravane fut surprise près des Montagnes Rocheuses par une terrible bourrasque, comme il s'en déchaîne à périodes fixes dans cette région. Des hommes furent immédiatement dépêchés pour demander du secours à Santa-fé et Aubry partit instantanément avec ses nombreux aides pour aller les dégager de cette situation critique. Lorsqu'il arriva sur le lieu du sinistre, la caravane toute entière menaçait de périr. Plusieurs hommes étaient déjà gelés à mort et une même fin menaçait tous les autres. Aubry réussit à ramener les survivants à Santa-fé et à les sauver d'une perte certaine.

Aubry augmenta d'année en année ses opérations commerciales qui prirent des proportions étonnantes. Un jour, à la grande surprise d'un M. Campbell, marchand en gros à St-Louis, il acheta tout le stock de marchandises que contenait son magasin à raison de \$130,000; ces effets ne lui suffisaient pas et il en obtint simultanément pour une valeur addi-

tionnelle de \$17,000. Il faisait lui-même ordinairement deux voyages au Nouveau-Mexique par an, tandis que les autres marchands se contentaient d'une seule expédition de ce genre. La distance à parcourir était d'environ mille milles et le voyage lorsqu'il n'exigeait pas plus de temps se faisait en 45 ou 60 jours.

Aubry expédiait ses marchandises aux principales villes du Nouveau-Mexique, telles que Santa-fé et Albuquerque, où il savait toujours écouler les articles qui commandaient le meilleur prix sur le marché. Il se chargeait aussi de transporter des approvisionnements pour les troupes américaines stationnées au Nouveau-Mexique et il faisait ainsi des bénéfices importants. Ces munitions de guerre et de vivres étaient tellement considérables qu'il lui fallait souvent de cent à cent-cinquante wagons pour ce transport.

Les caravanes d'Aubry se composaient ordinairement de deux à trois cents hommes dont la plupart étaient des Mexicains. Ceux-ci craignaient fort Aubry et ses ordres étaient remplis à la lettre. Jamais dictateur ne fut plus fidèlement obéi. Mais si les employés d'Aubry le redoutaient, c'était à la manière des troupiers de Napoléon pour leur maître. Ils lui étaient dévoués jusqu'à la mort, car sous la rude écorce de notre héros se cachait un cœur plein d'aménité. Son regard ardent lançait parfois des jets de flamme, mais il prenait bientôt une expression pleine de bienveillance. La hardiesse avec laquelle il exécutait les plus périlleuses entreprises, inspirait à ses subalternes une confiance illimitée. Rien ne leur semblait impossible à Aubry. Celui-ci exigeait d'eux un travail assidu, mais étaient-ils frappés de maladie, ils étaient mis sous les soins du médecin qui accompagnait toujours la caravane et lui-même se tenait à leur chevet durant la nuit. Si quelqu'un de ses employés perdait la vie, il sustenait sa famille avec une générosité qui ne se lassait jamais.

Sa bonté s'étendait également à tous les voyageurs sur les plaines pour lesquels il était une véritable Providence. Toutes ses caravanes avaient ordre de ne jamais manquer de venir en aide à ceux qui seraient dans la détresse sur la route. Si les mules de malheureux voyageurs avaient été dérobées par les sauvages ou s'étaient écartées dans la prairie, ses hommes devaient leur donner d'autres animaux afin de continuer leur trajet; si leurs vivres étaient épuisés, ils avaient ordre de les remplacer et si leurs wagons étaient brisés, ce qui arrive souvent sur les plaines, ils devaient les réparer.

Aussi le nom d'Aubry devint extrêmement populaire et respecté de bien des gens ne le connaissaient que sous le nom de Napoléon I qu'on lui avait donné. Notre compatriote profondément désintéressé semait l'or à pleines mains sur tout ceux qui sollicitaient son aide et sa libéralité égalait son intrépidité à toute épreuve.

Durant ses longues courses, Aubry aimait toujours à passer par les endroits les plus dangereux et les plus courts, fussent-ils bordés de précipices affreux, et il offrait souvent de libérales récompenses à ceux de ses hommes qui voulaient le suivre. Les autres traitants qui l'accompagnaient essayaient en vain de le faire renoncer à ces courses périlleuses. Il aimait à braver l'inconnu et les dangers et il avait besoin de grandes émotions. La vie ne devait pas être pour lui paisible comme ces rivières qui serpentent la vallée avec un doux murmure, mais orageuse comme ces torrents, qui se ruent à travers des débris de rochers, renversant tous les obstacles à leur passage.

Aubry tâchait aussi de découvrir les routes les plus directes et il y a plus d'une fois réussis, ainsi qu'on le verra ultérieurement. Souvent il avait à lutter contre les sauvages qui appa-

raissaient menaçants et en nombre fort supérieur. C'était alors des combats sanglants et désespérés où plus d'un enfant de la nature allait rouler sur le sol. Plusieurs de ses hommes tombaient également sur le carreau, mais Aubry savait toujours bien faire face aux situations les plus complexes.

VI

Dans une seule expédition, Aubry perdit toute la fortune considérable qu'il avait amassée. Il avait fait des achats considérables de marchandises pour expédier au Nouveau-Mexique et il comptait sur des recettes brillantes. Mais il fut déçu. En arrivant à Council Cove, à environ 140 milles du fort Indépendance, il apprit que les sauvages avaient mis le feu à la prairie, comme cela arrive souvent, soit intentionnellement ou par accident.

On sait ce que sont ces immenses incendies. En un instant, le feu qui éclate à un endroit se répand comme un ouragan avec la rapidité de l'éclair. Il envahit des espaces immenses, rase complètement l'herbe sèche des prairies, qu'il transforme en un océan de flammes tourbillonnantes; les gerbes de feu illuminent l'horizon de leurs lueurs rougeâtres et à leur bruissement succèdent des détonations dans l'air semées à celles des armes-à-feu. Le feu prend mille formes différentes. Tantôt on le dirait sinistre comme un serpent, tantôt il ondule comme une vague motonnée. La rafale change-t-elle de direction, il s'arrête subitement comme un coursier vigoureusement refrené et il va promener ailleurs sa marche furibonde en laissant derrière lui une longue traînée de fumée. Tous les voyageurs qui ont assisté à ce spectacle le disent vraiment grandiose. L'herbe ainsi détruite sur une aussi vaste zone, il n'est plus possible à une caravane de traverser les prairies. Les centaines de mules qui transportent de lourds wagons n'ont pas d'autre moyen de subsistance, car il ne serait pas possible de transporter assez de fourrage pour les nourrir durant ce long trajet. Les mules mexicaines résistent tellement bien aux fatigues qu'elles peuvent cependant être plusieurs jours sans boire ni manger, mais il n'en est pas ainsi des mules américaines qui ne sauraient endurer de pareilles privations.

Il n'y avait qu'un moyen hardi de pénétrer dans le Nouveau-Mexique avec toutes les richesses qu'il y transportait. Aubry était homme à le tenter. C'était de faire un assez long circuit en allant passer à travers les vallées qui s'étendent le long de la chaîne des Montagnes Rocheuses. Si l'expédition avait la chance de passer assez tôt pour éviter les tempêtes de neige qui sévissent à certaines époques au pied de ces monts courcilleux, elle pouvait espérer de parvenir saine et sauve à destination, mais dans l'autre alternative, elle courait risque d'y trouver son tombeau. Les funestes présages de beaucoup d'amis d'Aubry faillirent se réaliser.

Après beaucoup de marches fatigantes le long de la rivière Arkansas, la nombreuse caravane arriva dans la vallée du Purgatoire, nommée ainsi par les Canadiens qui l'appelaient Picatoire; ils lui ont donné cette désignation parce que l'endroit était extrêmement difficile.

La rivière du Purgatoire est peu large, mais fort rapide et sur ses bords s'élèvent des touffes de cotonniers et autres arbustes d'une grande variété. Ses flots roulent quelque fois à travers des terrains montagneux dont les sommets grisâtres sont dénudés et où se dressent clair-semés des cèdres rabougris. L'ours, le daim, l'antilope et autres bêtes fauves se réfugient quelque fois dans cette région.

La vallée porte bien son nom significatif de Purgatoire, car la caravane d'Aubry avait à peine fait halte, qu'un affreux ouragan se déchaîna. Le vent hurlait avec violence en allant s'en-

gouffrer dans les gorges des montagnes et la neige fouettée par la bise tombait tourbillonnante en blanchissant la plaine. Au craquement des arbres qui se tordaient sous la rafale succédaient les cris des animaux carnassiers sortant avec effroi de leurs tanières. La scène était bien propre à jeter dans l'épouvante le malheureux voyageur surpris par cette bourrasque.

Comme il était impossible de s'avancer davantage en wagons, les hommes de l'expédition crurent que c'en était fait d'eux et de leurs animaux. Les vivres ne pouvaient durer bien longtemps et le fourrage allait manquer.

Dans cette triste conjoncture, Aubry offrit de donner \$1,500 à ceux de ses aides qui iraient porter une lettre au gouverneur du Nouveau-Mexique à Santa-fé, afin de réclamer le secours immédiat des troupes pour empêcher leur perte commune. Deux partirent mais ils revinrent le lendemain sur leurs pas, la neige était amoncelée partout et s'élevait quelquefois en véritables monticules, semblant offrir une barrière infranchissable.

Aubry se décida alors de faire ce que les plus hardis ne pouvaient effectuer et il offrit une rémunération élevée à ceux qui voudraient l'accompagner. Deux hommes se présentèrent pour le suivre. Mais ils n'allèrent pas loin sans rebrousser chemin. La neige s'élevait jusqu'à la ceinture, un froid glacial régnait et il n'y avait qu'Aubry avec son mâle courage et ses muscles d'acier pour pouvoir se frayer un passage. Il se munit d'armes-à-feu, de quelques tranches de venaison et partit comme toujours avec cette indomptable intrépidité qui jamais n'a fléchi.

Aubry était à environ 400 milles de Santa-fé et 250 milles des habitations les plus éloignées. On voit quelle rude tâche il avait à accomplir. Il se trouvait absolument dans la même situation qu'autrefois l'intrépide Lallsale, avec lequel sa vie offre d'ailleurs plus d'un parallèle, lorsqu'après le désastre de son vaisseau le Griffin, il fut obligé de laisser l'Illinois et de franchir seul et à pied 1200 milles à travers des forêts pleines de neige, vivant de chasse, courant les plus grands dangers, pour aller chercher du secours au Canada afin de poursuivre ses glorieuses découvertes. Aubry marchait depuis l'aube jusqu'au crépuscule, franchissant tous les obstacles et triomphant de l'accablement physique causé par ces marches forcées. Lorsque le soleil avait cessé de dorer la cime des Montagnes-Rocheuses, il n'avait pour s'abriter contre la tempête et pour toute place de repos que l'épaisse couche de neige, qui menaçait de l'ensevelir et dans laquelle il se creusait un lit.

Après de longs jours de marche, il arriva le soir à la résidence de M. P. A. Senéca, à San Miguel, lequel le croyait bien perdu dans les neiges des Montagnes Rocheuses. Il s'y procura une excellente monture et partit immédiatement pour se rendre à Santa-fé et comme il pouvait l'emporter sur le plus rapide caballero du pays, il y arriva tard dans la nuit, après avoir changé trois fois de chevaux et avoir parcouru une distance de 50 milles sur un terrain fort accidenté. Sans plus de forme, il se rendit en toute hâte à la demeure du gouverneur. Le domestique ou portero ne voulait pas éveiller son maître, mais Aubry le menaçait de son revolver s'il ne le conduisait de suite à sa chambre.

Ce brutal argument eut son effet. Le premier dignitaire du Nouveau-Mexique, après avoir su le nom de son visiteur matinal, se leva immédiatement, et les salutations de rigueur faites, un dialogue animé s'engagea à peu près dans ces termes :

— Gouverneur, j'ai 400 hommes, 1200 mules et une immense quantité de marchandises menacées d'une perte certaine au pied des Montagnes Rocheuses, il me faut le secours immédiat de vos troupes.

— M. Aubry, je n'ai pas d'instruction dans ce sens et je ne puis agir sans y réfléchir.

— Gouverneur, ma demande est péremptoire, vous ne pouvez laisser périr 400 hommes et me condamner en même temps à la ruine. Il me faut l'aide de vos troupes, si vous me le refusez, je vais prendre des moyens extrêmes pour l'obtenir.

— M. Aubry, il me faudrait du temps pour organiser un pareil envoi de troupes.

— Gouverneur, vos soldats sont prêts, vous avez des wagons et il faut qu'ils partent sans retard, avant même le lever du soleil. Donnez les ordres aux officiers et les hommes vont pouvoir se mettre de suite en route.

Aubry avait un air menaçant et le gouverneur qui le connaissait dut obtempérer à ses pressantes injonctions. Les ordres furent donnés et quelques

heures après les soldats partaient pour la vallée du Purgatoire. Aubry avait eu la prévoyance d'acheter plusieurs centaines de mules qui accompagnèrent l'expédition afin de remplacer les siennes, qui avaient dû presque toutes périr. Les wagons furent chargés de fleur et de maïs.

Lorsque les militaires atteignirent la vallée du Purgatoire, ils furent accueillis comme des sauveurs par la caravane famélique, qui avait perdu tout espoir de salut. Les hommes s'étaient d'abord nourri de la chair coriace des mules, mais dans une seule nuit, plusieurs cents de ces bêtes de sommes étaient mortes de froid, et ils n'eurent durant plusieurs jours que du beurre et de la graisse pour calmer les tiraillements de la faim. Tant que les mules purent résister aux rigueurs du froid et de la faim, elles n'eurent pour pâture que les tiges des

cotonniers qui bordaient la rivière Purgatoire. On ne put emporter qu'une partie des effets d'Aubry et la plupart des wagons durent rester sur place. Ceux-ci au nombre d'environ cent-cinquante avaient une valeur de sept à neuf cents piastres chacun. Ainsi la perte des mules, des wagons et des marchandises atteignit un chiffre énorme. Non seulement Aubry engloutit dans cette malheureuse expédition tout ce qu'il possédait, mais il se trouva en face d'un passif de \$90,000.

Un pareil désastre aurait pu décourager les plus déterminés, mais notre héros sut le supporter courageusement. Ayant un crédit illimité chez ses fournisseurs de St-Louis, de New-York et de Philadelphie, il put continuer son commerce sur une échelle aussi considérable que par le passé et réparer en peu de temps les brèches.

(à suivre)

Pour faciliter l'accès des Rocheuses aux automobilistes



DEPUIS l'ouverture de la fameuse route Banff-Windermere, qui a permis aux automobilistes de pénétrer dans la grandiose région montagneuse qui s'étend au sud-ouest de Banff, le réseau de routes carrossables s'est accru chaque année dans les Montagnes Rocheuses. Les progrès ont même été si rapides, au cours des dernières années, que l'on peut aujourd'hui prévoir que dans un avenir prochain, il sera possible de franchir en auto, de Calgary jusqu'à Vancouver, l'orgueilleuse chaîne de montagnes qui pendant si longtemps fut considérée comme un obstacle pratiquement insurmontable.

L'un des derniers chaînons que l'on vient d'ajouter à la grande route transcontinentale actuellement en voie de construction dans les Rocheuses, est le tronçon "Lac Louise-Field" qui fut inauguré dans le cours de l'été. C'est peut-être le plus pittoresque de l'ensemble qui constituera cette artère gigantesque, appelée à faire l'admiration des touristes de l'avenir. Cette route, qui portera le nom de "route de la grande division", permet de franchir le point le plus élevé des Montagnes Rocheuses, c'est-à-dire la ligne du partage des eaux. Elle s'élève, à certains endroits, à plus de six mille pieds, au-dessus du niveau de la mer et domine même de plusieurs centaines de pieds la ligne du Pacifique Canadien avec laquelle elle franchit parallèlement la passe du Cheval-qui-Rue. Il va sans dire qu'à cette altitude, les panoramas les plus grandioses s'offrent aux yeux de l'automobiliste que sa bonne fortune amène dans ces parages.

Déjà au cours de l'été qui vient de se terminer, des milliers d'autos sont passés par cette nouvelle route, se rendant de Banff ou du Lac Louise jusqu'à Field. De ce dernier point, il est ensuite facile d'aller visiter la fameuse vallée Yoho et le lac Émeraude où le Pacifique Canadien possède, pour la commodité des touristes, des camps de chalets des mieux organisés.

On escompte que l'an prochain, le gouvernement de la Colombie-Britannique aura complété la section de Field à Golden et il s'écoulera ensuite peu de temps avant qu'il soit possible de se rendre en auto jusqu'à la Côte du Pacifique, car les travaux, dans les sections difficiles des canyons de la Thompson et de la Fraser, sont poussés avec la plus grande activité.

L'Esprit Paroissial

Quels souvenirs chers à notre cœur garde la vieille paroisse! Souvenirs d'enfance, cendres des aïeux qui dorment leur dernier sommeil dans le vieux cimetière, souvenirs de première communion, souvenirs de toutes sortes, sacrés et impérissables. Le clocher de l'église fait toujours la sentinelle au village, vers lui s'élèvent tous les regards. Les champs s'étendent encore autour du petit village, avec leurs chaumières, leurs arbres, leur végétation coutumière. Quelle joie de revoir sa paroisse, celle qui nous a vus naître, l'église qui a connus les premiers élans de notre foi et qui garde dans un silence mystérieux tant de secrets échappés de notre âme. On ne peut oublier la vieille paroisse. En la quittant on lui laisse un peu de notre cœur, et la distance la plus grande ne peut chasser son image de notre esprit. On la veut grande, belle, notre paroisse, célèbre, prospère. On aime à parler d'elle, à entendre parler de son passé glorieux, de ses espérances. On se souvient de ses gloires, de ses deuils, de ses plus beaux jours de fête. Si la paroisse est ce qu'elle est aujourd'hui, laissant pour un moment de côté la grande influence du prêtre, la cause principale en est bien l'esprit paroissial. C'est lui qui fait les paroisses grandes, prospères et bonnes, comme c'est l'esprit de famille bien entendu, qui met la paix et la joie dans les foyers. Parlons un peu de l'esprit paroissial, disons ce qu'il est et quels sont ses pires ennemis.

L'esprit paroissial consiste dans l'unité de sentiments, d'aspirations, de sympathies et d'antipathies, de souvenirs et d'espérances, de goûts et d'habitudes d'un groupe de citoyens d'une même paroisse. La définition est peut-être incomplète, discutable, imprécise, ou mal tournée, mais il paraît bien certain que l'esprit paroissial ne peut exister sans l'union des volontés et des cœurs tendant vers un même but: religieux ou civil. Il tend au progrès spirituel et matériel de la paroisse où il règne. Il existe dans toutes les paroisses, mais pas au même degré partout. Il se trouve souvent que des gens mal éclairés ou mal intentionnés lui font une guerre à mort, au grand détriment du bien commun.

L'égoïsme peut ruiner les œuvres et la discorde ne produit rien de bon. C'est pourquoi, je dis que l'esprit paroissial ne saurait exister sans l'union des volontés et des cœurs. On voit des paroisses où le progrès et la concorde groupent tous les fidèles autour du clocher, à la poursuite d'un même idéal. On en voit d'autres où la discorde met des freins au progrès et jette l'ennui dans les foyers. Dans les unes l'esprit paroissial existe, dans les autres, il n'existe pas, ou son action est regrettamment entravée. Il suffit de quatre ou cinq esprits forts pour créer les plus grandes difficultés paroissiales, pour mettre les chefs religieux ou civils, dans le plus grand embarras, et pour étouffer à leur naissance les projets les plus sensés, les mesures les plus raisonnables. Ces gens ont besoin d'être enseignés avec tact et prudence, et on ne doit pas leur prêter main forte, parce qu'ils font une besogne ruineuse.

L'égoïsme est un ennemi redoutable de l'esprit paroissial. Cet esprit, en effet, exige certains dévouements, certains sacrifices de goût, de temps, d'argent, d'idées et de sentiments qui répugnent aux égoïstes. Ils n'ont pas la force de mettre le bien commun au-dessus de leur intérêt personnel. Peu importe que la paroisse subisse des dommages considérables, soit arrêtée dans sa marche vers le progrès, ou gémisse dans la discorde, pourvu que leurs petites affaires aillent bien. S'agit-il de faire des améliorations qu'ils s'y opposent, parce que l'idée

n'est pas sortie de leur tête, ou parce que ces innovations vont diminuer leurs revenus personnels, ou leur coûter quelques sous. Ces gens n'aiment pas à sacrifier leur temps pour assister aux réunions du conseil afin de s'instruire des affaires de la paroisse, mais à un moment donné, lorsque leurs idées seront contrecarrées et justement peut-être, ils se présenteront au Conseil, feront signer des requêtes, et feront tout ce qu'ils pourront pour arrêter la mesure proposée, sans même se rendre compte de quoi il s'agit au juste. Pour faire parler d'eux, ils sèmeront la discorde, et causeront des torts incalculables à leur paroisse.

L'animosité qui règne si souvent entre le village et la campagne d'une même paroisse, est aussi un ennemi de l'esprit paroissial. Elle repose sur un fond d'égoïsme, de jalousie. On ne voudrait pas que le village ait plus de faveurs que la campagne, et vice versa. Est-il question de faire des améliorations au village, de l'é-

clairer, de le protéger contre les incendies, de paver ses rues si malpropres durant les mauvaises saisons, que la campagne aussitôt s'échauffe, signe des requêtes, se débat et fait avorter tous projets. Mon intention n'est pas de favoriser le village au détriment de la campagne, ni la campagne aux dépens du village, mais le village et la campagne ne forment-ils pas un seul et même tout, la paroisse. Le village a besoin d'une campagne riche et prospère, la campagne a besoin d'un village où les affaires ne périclitent pas. Le village c'est le centre de la paroisse, et tous ont à gagner à ce qu'il soit bien tenu, attrayant et propre. Les paroissiens devraient aimer leur village, le voir grandir et s'embellir, comme ils s'enorgueillissent de la beauté des moissons de leur campagne. Tous devraient être constamment unis pour avancer dans le progrès, pour profiter des avantages qui se présentent. L'égoïsme qui partant du village s'abat sur la campagne, ou sortant de la campa-

gne s'étend sur le village est une nuisance au bien commun, à la paroisse entière. La discorde qui existe si souvent entre le village et la campagne produit des effets non moins désastreux. L'esprit paroissial est le remède à ces maux et le plus grand facteur du bien-être de tous.

Abbé Omer VALOIS.

"L'Action Populaire" de Joliette.

EUSEBE DIONNE

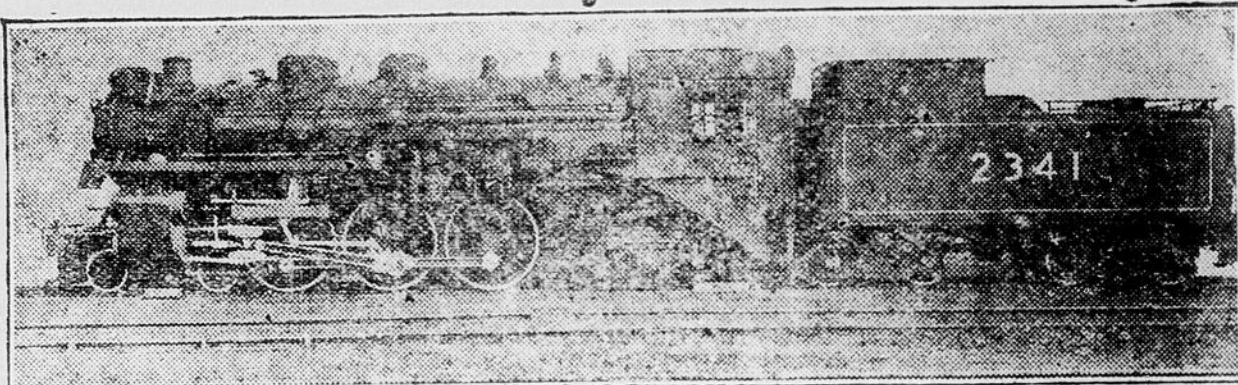
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

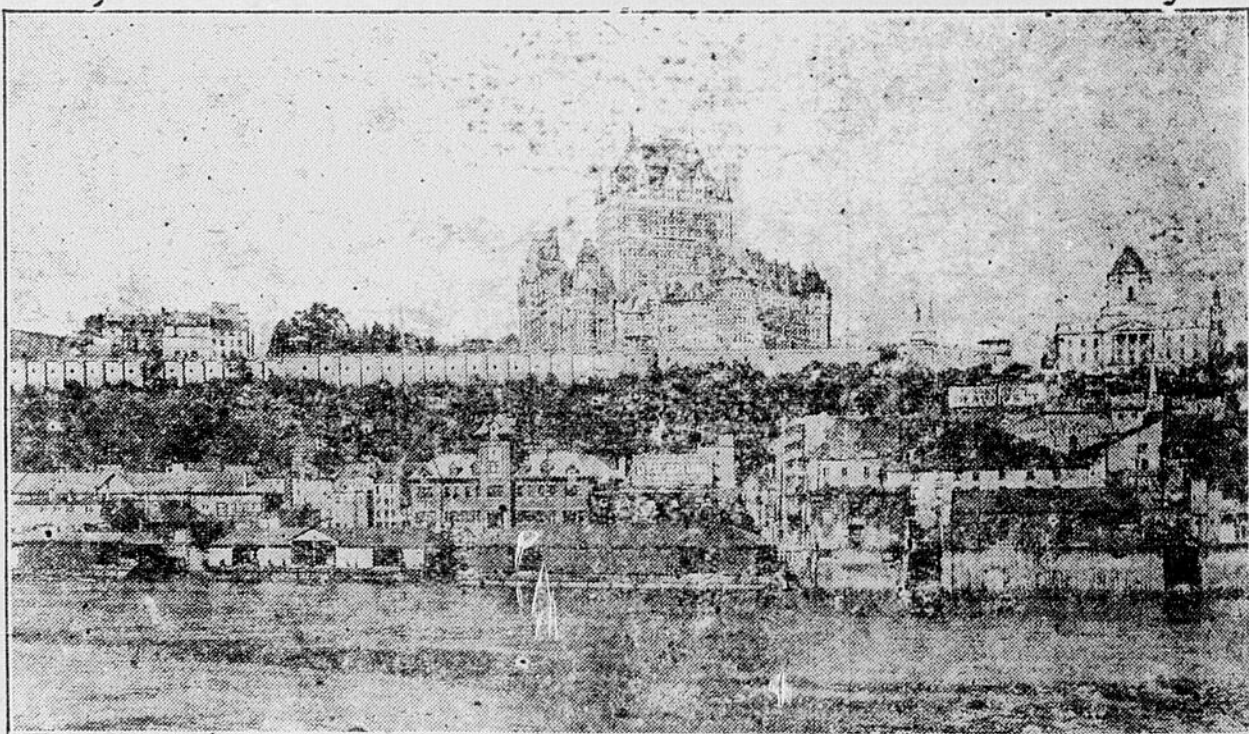
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.



Puissants Instruments de Traction Ferroviaire

La Compagnie du Pacifique Canadien est en ce moment à mettre en service sur son réseau, 24 unités d'un type de locomotive qui constitue le dernier mot en traction ferroviaire. Ces locomotives, dites "Pacific", sont pratiquement identiques en apparence à celles de la série des "2300" déjà en usage sur les lignes du Pacifique Canadien depuis quelques années. Mais elles comportent un nouveau dispositif de chauffage qui permet d'augmenter la pression de la bouilloire de 200 à 250 livres par pouce carré, ce qui constitue une grande amélioration sur les premières en ce que la puissance de traction et la vitesse en sont sensiblement accrues. Ce remarquable résultat est obtenu sans augmentation du poids de la machine, par la simple substitution d'une bouilloire plus forte en acier au nickel.

Le Pacifique Canadien a aussi commencé à prendre livraison de 20 locomotives du type "Mikado", série 5300, sur lesquelles se retrouvent les mêmes améliorations, avec, en plus un, dispositif pour le chauffage mécanique.



Le Château Frontenac

Comme la Citadelle, qui couronne les hauteurs du Cap Diamant, le Château Frontenac, du point élevé où il est construit, domine tout le panorama de Québec. Avec sa grande tour centrale, avec ses tourelles et ses clochetons, l'énorme structure a vraiment superbe allure et s'harmonise bien avec la vieille cité dont elle fait justement l'orgueil. Il n'y a probablement pas un hôtel au monde qui soit mieux situé. Le Pacifique Canadien, dont le Château Frontenac est la propriété, projette d'y faire, dans un avenir prochain, de considérables agrandissements.

Benjamin Gervais (1)

Benjamin Gervais naquit à la Rivière-du-Loup, le 15 juillet 1786. Il se rendit à la Rivière-Rouge vers 1803, et fut employé plusieurs années par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le 29 septembre 1823, il épousa à St-Boniface, Geneviève Larent, native de Berthier. Comme bien d'autres, l'inondation et les sauterelles le chassèrent de la Rivière-Rouge, et il vint s'établir, en 1837, avec sa femme et trois enfants, près du fort Snelling.

En 1858, il émigra à Saint-Paul, où, aidé de ses deux fils, il défricha une certaine étendue de terrain sur la partie de la ville aujourd'hui la plus élevée. Cinq ans plus tard, il vendit sa propriété au capitaine Louis Robert, moyennant la somme de trois cent cinquante piastres: elle a maintenant une très grande valeur.

L'un de ses enfants, Bazile, est le premier blanc qui ait vu le jour à Saint-Paul; il naquit le 4 septembre 1839. Il habite aujourd'hui Certerville, comté d'Anoka, dont il est l'un des principaux citoyens.

Quelque temps après, Gervais remonta le fleuve et fonda à huit milles, au nord de Saint-Paul, une autre colonie française, sur les bords d'un lac qui porte son nom.

Comme autrefois les Troyens qui donnaient à la terre de l'exil les noms de lieux qui leur étaient chers, il appela la localité le "Petit Canada"; elle est habitée aujourd'hui par une population presque entièrement française. Il s'empresse d'y faire construire une église, en faveur de laquelle il fit le don généreux de trente acres de terre.

En 1849, Gervais posa sa candidature comme commissaire pour le comté de Ramsay, et fut élu pour cette charge en même temps que son compatriote le capitaine Louis Robert. Il fut moins heureux lorsqu'il brigua les suffrages des élections pour les fonctions de coroner, en 1856, car il fut défait par six voix de majorité.

Gervais était dépourvu d'instruction, mais il avait un rare bon sens et

un jugement très-sain. Il était bien connu dans tout le Minnesota, et en particulier dans le comté de Ramsay, où il exerçait une grande influence. Il est mort au mois de janvier 1876, à un âge avancé.

Benjamin Gervais avait un frère, Pierre, qui se maria avec Adèle Perry, fille de l'un des premiers pionniers de Saint-Paul. Leur mariage eut lieu à Mendota, le 26 janvier 1841, et fut béni par M. l'abbé Galtier, l'intrépide missionnaire du Minnesota. A leur retour à Saint-Paul, une grande fête fut donnée en leur honneur chez Benjamin Gervais, à laquelle tous les colons furent invités.

La vie domestique se présentait pour le jeune couple sous des couleurs rien moins que roses. La cabane primitive qui lui était destinée, avait environ seize pieds sur vingt; le chêne et l'érable de la forêt voisine avait fourni ses poutres grossières; les portes et les fenêtres étaient l'œuvre de Michel Leclerc, alors établi près de Saint-Paul, au Grand-Maraïs, connu aujourd'hui sous le nom de Pig's-Eye. Les meubles étaient aussi rares dans cette habitation que les colons à Saint-Paul. Il n'y avait ni poêle, ni ustensiles de cuisine à proprement parler, ni lit, car ce qui pouvait porter ce nom était une couchette remplie d'un peu de paille: un coffre servait de table. On ne pouvait se procurer les articles les plus nécessaires qu'à une grande distance, à la Prairie-du-Chien ou à Saint-Louis. On voit combien la vie de pionnier offrait d'épreuves et de privations.

Saint-Paul n'était alors qu'un désert et les premiers occupants du sol furent: Joseph Rondeau, Vital Guérin, Pierre Bottineau, Benjamin Gervais, Pierre Gervais et autres.

La Rivière-du-Loup a fourni deux des premiers colons de Saint-Paul de Minnesota, mais d'autres sont allés plus tard grossir la colonie.

Louis BLAZON.

(1) Les Canadiens de l'Ouest, par Joseph Tassé, tome second, page 9 et 10.

L'honorable Joseph Bourret

L'honorable Joseph Bourret, né à la Rivière-du-Loup (en haut) du mariage de Joseph Bourret et de Angélique Lemaitre-Bellenois, fut baptisé le 1er juin 1802.

Après son cours d'études il fut admis à la pratique du droit et pratiqua sa profession à Montréal sous la raison sociale de Pelletier & Bourret.

Il épousa en premières nocces Mlle Emélie Pelletier, et en secondes nocces, le 16 octobre 1839, Mlle Stéphanie Bédard.

L'avocat Bourret fut maire de Montréal en 1843 et 1844; dans le cours de novembre 1847, le maire John-E. Mill étant décédé, M. Bourret fut de nouveau élu pour le remplacer jusqu'à l'expiration de son terme d'office en 1848.

M. Bourret fit partie du ministère Lafontaine et Baldwin du 17 avril 1850 au 27 octobre 1851; il fut président du Conseil Exécutif et assistant-Commissaire des Travaux publics jusqu'au 11 février 1851 et Commissaire-en-chef du 12 février 1851 jusqu'au 27 octobre 1851.

L'honorable Joseph Bourret fut membre représentant le Bas-Canada du 21 novembre 1848 au 5 mars 1851.

La Cour du recorder de la ville de Montréal fut fondée dans le cours de l'été 1851 et à la séance du 25 octobre de la même année, le Conseil Municipal adopta une proposition suggérant au gouvernement provincial la nomination de M. John Sexton, alors secrétaire de la ville, comme recorder, mais le gouvernement n'accepta pas cette suggestion et nomma l'honorable Joseph Bourret. Il occupa cette charge de 1851 au 15 avril 1859. Il est décédé à Montréal, à la fin d'avril 1859.

Louis BLAZON.



Restent allumés,
quel que soit le vent.
Ne fument pas.

FANAU
BEACON
SMP
EN VENTE PARTOUT

Faites abonner vos parents et amis
à l'Echo de Saint-Justin.

CHAUSSURES

Nous avons un surplus de stock dans les Chaussures et Claques, qu'il nous faut écouler immédiatement et au franc prix coûtant.

Chaussures, Souliers, Claques, Grosses Claques de travail, Pardessus ordinaires et "Adjusto".

Pour nous aider à écouler ce stock nous vous faisons une offre toute spéciale:

Les 50 premières personnes qui apporteront le coupon ci-dessous, au magasin auront droit à une réduction de

0.50c. sur chaque paire de chaussures ou de souliers achetés, au comptant dans la même journée. Ce coupon est valable du 3 au 12 février 1927.

Si vous achetez une paire de chaussures ou de souliers, vous aurez droit à une réduction de 0.50c. Deux paires vous donne droit à \$1.00. Trois paires vous donne droit à \$1.50 et ainsi de suite et avec le même coupon.

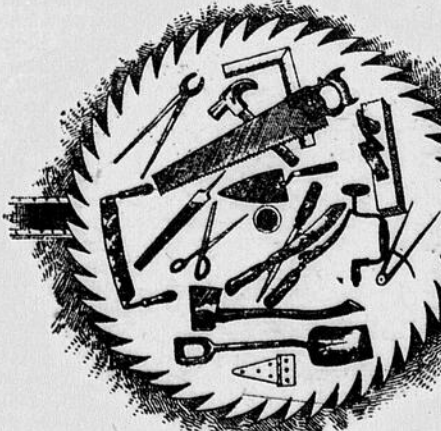
Malgré le franc prix coûtant et malgré cette offre toute spéciale nous vous fournirons une marchandise ga-

rantie de première qualité.

Notre devise est toujours celle-ci:
Satisfaction garantie ou argent remis.
Meilleure qualité pour meilleur marché.

Ce Coupon donne droit à une réduction de 0.50c. sur chaque paire de chaussures ou de souliers, achetés au comptant, dans la même journée. Valable du 3 au 12 février 1927.

J.-M. COMTOIS.



J.M.COMTOIS

FERRONNERIES-HARDWARE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CONSTRUCTION MATERIALS

Rue Principale — en face de l'église,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

L'Homme bien élevé

L'homme bien élevé sait que le soin de soi-même est au corps ce que l'amabilité est à l'âme. Et comme il sait aussi que le but de la politesse est, avant tout, de plaire à ses semblables, il évite tout ce qui pourrait choquer leurs regards, soit dans sa personne, soit dans ses vêtements, soit dans son maintien.

Dans sa personne, il est toujours d'une exquise propreté. Il prend régulièrement de grands bains, plus souvent des bains de pieds; grâce à sa toilette de chaque jour, il a des mains soignées, des ongles ni trop longs ni trop courts, des oreilles, une bouche et des dents particulièrement bien tenues. Ses cheveux et sa barbe, s'il la porte, sont aussi d'un entretien irréprochable. S'il ne porte pas la barbe, il se rase tous les deux ou trois jours, au moins. Toutefois il n'a pas recours à certaines recherches, telles que l'usage des parfums: l'homme qui se parfume fait douter de l'élévation de son esprit, non moins que de la virilité de son caractère.

Une opération délicate, c'est de savoir se moucher, tousser, cracher, éternuer en compagnie. Quand il est obligé de satisfaire à ces tristes nécessités de la nature, l'homme qui sait vivre fait en sorte de n'être pour personne un sujet de gêne ou de dégoût. Il salue silencieusement la personne à qui il arrive d'éternuer en sa présence. Dans le bon vieux temps, on disait: Dieu vous bénisse! en souvenir, dit-on, d'une épidémie qui ravagea autrefois l'Europe, et qui avait pour premier symptôme l'éternuement. Mais que dire de ceux qui toussent ou éternuent bruyamment, baillent à bouche déployée, crachant à terre, ne sauraient se moucher sans imiter la trompette, et regarder ensuite dans leurs mouchoirs? Pour achever le tableau, il ne leur manquerait vraiment plus que de se porter les doigts au nez, de se ronger les ongles, de se gratter la tête, de s'étirer les cheveux ou de se friser la moustache, en guise de passe-temps!

Autant que la civilité, le sentiment de la dignité et le respect de soi-même préservent l'homme bien élevé de toute mauvaise habitude et de toute négligence, non seulement dans sa personne, mais encore dans ses vêtements.

Il s'habille d'une manière conforme à son rang et à sa fortune. En fait de mode, il s'en rapporte au vieux proverbe: "Ne soyez jamais le premier à la suivre, ni le dernier à la quitter." Il se garde bien d'imiter les sots en portant un costume qui soit remarqué ou en paraissant attacher de l'importance à la coupe d'un habit. Il n'ignore pas qu'un peu de sévérité dans la tenue sied merveilleusement à l'homme; mais s'il évite la coquetterie qui le rendrait ridicule, il ne se défie pas moins de tout désordre dans ses vêtements. Un chapeau usé, des souliers malpropres, un habit taché, du linge douteux sont autant de choses qui préviennent mal en faveur de celui qui les porte. Une opinion s'est faite dans le monde que la malpropreté est le signe presque certain de la bassesse des goûts sinon du défaut de conduite. Les honnêtes gens la bannisent sévèrement de leur commerce parce que ni les occupations, ni la pauvreté ne la sauraient excuser. Aussi, l'homme qui se respecte, a-t-il soin de laisser aux vieillards et aux infirmes le besoin d'aisance qui consiste à rester même chez soi, en habits négligés. Evitant tout excès, il s'en tient à l'avis de Cicéron: "Dans l'habillement comme en toutes choses, un sage milieu est ce qu'il y a de plus convenable."

Que dire du maintien de l'homme bien élevé?

Le maintien consiste dans les diverses attitudes que prend le corps

humain. Debout l'homme de bon ton tient son corps droit, mais sans raideur ni rien de ce qui rappelle un soldat sous les armes. Assis, il prend tout de suite une position à la fois modeste et aisée, évitant de se remuer sur son siège, de se jeter à la renverse, de s'accouder, de se croiser les pieds, et surtout les jambes. Sa démarche est pleine d'une aisance qui exclut toute affectation. L'affectation dans la pose du corps annonce toujours quelque défaut moral: la raideur dévoile un caractère hautain; le laisser aller est un signe de nonchalance et de paresse.

Les manières gaies, vives et même un peu résolues, vont bien aux jeunes gens, mais à une condition expresse: c'est qu'ils se gardent des airs fanfarons et effrontés. L'homme grave doit conserver dans tout son extérieur cette mesure, cette noblesse, cette courtoisie qui charme et qui prévient tous les cœurs bien nés. Autant un air renfrogné inspire de l'éloigne-

ment, autant un extérieur agréable attire la bienveillance et la sympathie.

Un ancien auteur assure que, pour posséder le bon ton, c'est-à-dire pour être un homme vraiment bien élevé, il faut joindre aux agréments de la tenue et du maintien certaines dispositions heureuses du corps, une expression gracieuse du visage, une éloquence du regard, et dans toutes ses actions comme dans toute sa personne, une aisance et une grâce qui fasse de ce privilégié de la nature un ensemble accompli.

Enfin, la société de l'homme bien élevé n'est pas seulement agréable et pleine de charmes; elle est, de plus salutaire à ceux qui ont l'avantage d'en jouir. Autant la mauvaise compagnie peut être funeste, autant est heureuse l'influence qu'exerce la société des gens de bien.

(R. P. Ligonnet: Petit Traité de Politesse.)

Joseph Brissette

VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toute sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

SAINT-JUSTIN.

Ovila Béland

BOUCHER

Et commerçant de Boeuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

L'Importance du Français au Canada

Ce qu'en pense M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

Dans un article publié récemment par un magazine de Toronto, sous sa signature, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a bien voulu dire ce qu'il pensait de l'utilité, pour tous les Canadiens, de bien connaître la langue française. Son opinion, non pas tant comme chef de la vaste organisation aux destinées de laquelle il préside avec tant d'habileté, mais comme Canadien-anglais natif de l'Ontario, est excessivement intéressante, et nous ne saurions mieux faire que de présenter ici à nos lecteurs la traduction de cet article.

"L'utilité de la langue française au Canada peut être considérée de deux façons: premièrement, du point de vue national, c'est-à-dire en tant qu'elle sert aux fins de la Confédération, et deuxièmement, du point de vue de ses avantages pour le Canadien individuellement.

Il n'est pas un seul véritable Canadien, quelles que soient ses origines, qui ne désire voir régner la meilleure entente et la plus complète harmonie entre les deux races qui forment la grande majorité de la population de ce pays. Il est également vrai que les provinces fédérées, telles que constituées aujourd'hui, sont le résultat d'une union entre les Canadiens-anglais et les Canadiens-français, divisés dans les proportions approximatives de deux-tiers parlant l'anglais et un tiers parlant le français. Dès les débuts, les deux races s'unirent pour entreprendre la tâche de développer ce vaste Dominion. Est-il nécessaire de dire que les résultats que produira cette association seront proportionnés à l'entente qui régnera entre les deux races, et ici je crois que je puis me permettre de déclarer que cette entente ne saura mieux se réaliser que si les deux langues sont couramment employées. Naturellement, si nous désirions que l'une des races domine l'autre entièrement, cela ne serait pas nécessaire; mais nous ne désirons absolument pas une telle domination, qui d'ailleurs, serait politiquement et socialement irréalisable.

L'on a parfois accusé les Anglo-Saxons d'être intolérants et dominateurs, et l'on a avancé que lorsque les races de langue anglaise sont concernées, l'unité n'est réalisée que si elles dominent entièrement. L'Histoire prouve le contraire. La tolérance et la reconnaissance des droits, privilèges, langues et religions de toutes les races dont les territoires sont passés sous le contrôle britannique, ont été le plus grand facteur de succès dans l'édification de l'Empire et le développement des Dominions d'outre-mer.

Il est vrai que les caractéristiques des deux races sont dissemblables.



M. E. W. BEATTY,
président du Pacifique Canadien

Malgré qu'il y ait de nombreuses exceptions, comme règle générale, l'Anglo-Saxon excelle dans les affaires, dans les grandes administrations et dans les positions exécutives. D'un autre côté, il est inférieur à son voisin canadien-français au point de vue des qualités esthétiques, par exemple lorsqu'il s'agit d'apprécier la musique, la peinture et les arts en général. Ses caractéristiques nationales sont accentuées par sa mentalité. Il est d'un tempérament différent, plus sérieux, plus pratique, plus ferme, moins sentimental. Mais en souplesse de dispositions, en finesse d'esprit, en sentimentalité, il peut en apprendre beaucoup de son concitoyen de langue française.

Les Canadiens-français sont une race remarquablement prolifique. Leur nombre augmente rapidement et ils se répandent dans toutes les parties du Canada. Autant que nous, ils sont pleinement citoyens de ce pays. Ils forment l'autre moitié de l'équipe qui a entrepris d'assurer à ce Dominion la prospérité et l'influence. Leur langue leur a été garantie et elle est employée à l'égal de l'anglais au Parlement. Si, comme condition de la Confédération, nous en avons conservé l'usage dans cette enceinte, existe-t-il une raison

valable pour ne pas lui donner une place plus grande dans notre système d'éducation, lorsque nous savons que sa connaissance constitue un autre médium d'entente et de concorde?

La seconde raison qui rend désirable la connaissance et l'usage du français, réside dans l'avantage que cette langue offre au point de vue culture. On pourrait dire la même chose de plusieurs autres langues, mais non pas avec autant de raison que du français, qui joue un rôle important dans notre existence nationale — et qui est aussi reconnu par toutes les autorités en matière d'éducation, comme le médium idéal pour la clarté et la précision. Il serait absurde de prétendre, qu'à part cette utilité pratique pour cimenter l'union entre les deux races de ce pays, tout jeune Canadien ou Canadienne ne retirerait pas quelque avantage précieux de la connaissance du français. Cette connaissance permet à celui qui la possède, d'étudier les classiques français, de comprendre les sentiments et la simple beauté du folklore canadien-français, de goûter le théâtre français et de mieux comprendre l'art français. Sous maints rapports, son éducation est ainsi plus complète, plus achevée et plus efficace. Il lui est aussi possible de mieux se rendre compte de ce que pensent aujourd'hui nos concitoyens canadiens-français.

Un grand nombre de ces derniers lisent les journaux et revues de langue anglaise afin d'apprendre encore mieux la langue des Canadiens-anglais et se renseigner sur leurs opinions. Ce serait une excellente chose qu'il y aurait plus grande réciprocité dans cette manière d'agir. Les journaux de langue française du Canada sont bien rédigés, bien informés et présentent un tableau exact et caractéristique des choses qui intéressent les Canadiens-français.

Ceux qui, comme moi, sont nés et ont été élevés dans l'Ontario, mais qui résident dans la province de Québec, réalisent pleinement quelle barrière l'ignorance du français dresse entre nous et nos concitoyens parlant cette langue. Nous sommes, d'un autre côté, très fiers de l'harmonie dans laquelle vivent et agissent ici, chaque jour, les citoyens des deux races, de même que des véritables connaissances politiques et de la vision dont font preuve, dans la vie publique, les Canadiens-français de culture supérieure.

L'intérêt national, qui est encore l'un des plus grands facteurs de progrès humain, semble donc constituer un argument sans réplique en faveur de l'enseignement obligatoire du français dans toutes nos écoles."

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1922

Il y eut dans la paroisse, en 1922, 60 baptêmes, 13 mariages et 24 sépultures.

BAPTEMES

Alarie M.-Albertine-Gilberte — Alarie Jos-Denis-Ovila — Boivin Jos-Ferdinand-Maurice — Bastien J.-Roland-Albertino-Rosario — Bernèche M.-Rose-Yvonne — Bastien M.-Rolande-Thérèse — Bellemare M.-Anne-Alma-Madeleine — Brissette Jos-Gustave-Réal — Bruneau J.-Paul-Emile — Bellemare M.-Flore-Jeanette — Brissette M.-Jeanne-d'Arc — Bellemare David-Clément-Marie — Carufel Jos-Louis-Gérard — Clément Jos-Euclide-Arthur — Carufel Jos-Donat-Cyrille — Clément Anonyme, d'Adélar — Clément Joseph-David — Carufel J.-Pierre-Gérard — Carufel M.-Alice-Germaine — Doucet J.-Avila-Marcel — Doucet M.-Dorilda-Jacqueline — Fleury M.-Laurette-Marthe — Francœur Jos-Adem-Léo-Clovis — Gagnon M.-Rachel-Jacqueline — Gagnon Joseph-Réal — Gagnon J.-Philias-Fernand — Gaboury M.-Irma-Madeleine — Gagnon M.-Alice-Irène — Gagnon Jos-J.-Bte.-Réal — Gagnon Albert-Paul-André — Hubert Joseph-Réal — L'Ecuier M.-Reine-Simonne — Lajoie M.-Thérèse-Gertrude — Lambert M.-Jeanne-Cécile — Lessard Jos-Paul-Emile — Ladouceur M.-Madeleine-Gizèle — Ladouceur J.-Charles-Maurice — Lebrun M.-Estelle-Jeanne-d'Arc — Ladouceur J.-Paul-Valmor — Lafrenière J.-Lucien-Raymond-Gilles — Lebeau J.-Gilles-Fernand — Lemire J.-Hermann-Odilon — Lefebvre Joseph-Rosario — Lefebvre Jean-Paul-Alva — Lefebvre Marie-Rosita — Lefebvre J.-Jean-Raymond — Michaud Marie-Annette — Masson J.-Paul-Emile — Petit M.-Rose-Alma — Philibert J.-Séverin-Adrien — Philibert M.-Cordélia-Gertrude — Paquin M.-Emma-Noëlla — St-Pierre M.-Jeanne-d'Arc — St-Antoine Ls-André-Ubal — Savoie Albertino-Rosario — Thibodeau Jos-Rosario-Maurice — Thibodeau M.-Gertrude — Vallerand M.-Marguerite-Jeanette — Vermette Anonyme, de Joseph — Vermette Jos-Emile-Robert.

MARIAGES

Cournoyer Hosanna et Rachel Carufel — Charette Louis et Armélia Masson — Desaulniers Omer et Irène Trépanier — Dupuis Hector et Florence Clément — Dauphinais Denis et Dorilla Lessard — Jalbert Armand et Julianna Lefebvre — Lefrançois Joseph et Virginie Casaubon — Paquin Hermann et Anésie Drainville — Pichette Albert et Lucille Carufel — Rouleau Antonio et M.-Reine Lessard — Rinfret Antonio et Florida Lafrenière — Thibodeau Joseph et Anna Boivin — Vermette Alfred et M.-Anna Ladouceur.

SEPULTURES

Alarie M.-Albertine-Gilberte — Bernèche Ovila — Bussièrès Flore — Bussièrès Philomène — Clément Léocadie — Croisetière Eulalie — Clément Anonyme, d'Adélar — Carufel Donat-Cyrille — Clément Stéphanie — Dauphinais Julie — Doucet Dorilda Jacqueline — Gougeon Adolphe — Lambert M.-Jeanne-Cécile — Ladouceur Paul-Valmor — Lemire Albina — Michaud M.-Annette — McCarthy Céline — Morin David — Philibert J.-Léonard-Antonin — Petit M.-Rose-Anna — Robert Adèle — St-Pierre Jeanne-d'Arc — Savoie Albertino-Rosario — Vermette Anonyme, de Joseph.

Feu M. Alp. Clément

M. Alphonse Clément est décédé à l'âge de 46 ans et 8 mois, le 27 décembre dernier, à sa résidence, rue Amherst, Montréal. Les funérailles ont eu lieu à St-Justin, mercredi, le 29 décembre, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

M. Elisée Brunelle, vicaire de la paroisse a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. A. Lelaidier, curé, et de M. le chanoine F. Béland, curé de Maskinongé.

La chorale de St-Justin, sous la direction du Notaire J.-E. Langlois, a rendu la messe de Pérosi; Mme A. Lafrenière accompagnait à l'orgue. Parmi les chantres, on remarquait: MM. E. Villeneuve, E. Toupin, H. Clément, A. Clément, L. Alarie, A. Chapdelaine, L. Thibodeau, C. Clément, A. Bussièrès, Art. Lambert, etc., etc.

Les porteurs étaient MM. H. Lebrun, J. Philibert, V. Philibert, J. Vertefeuille, Alp. Lebrun, V. Rivard.

Conduisaient le deuil: Mme Alp. Clément, son épouse, Mlle Gabrielle Clément, sa fille; MM. Rosario Clément, Arthur Clément, Adélar Clément, ses frères; O. Philibert, J. Philibert, J.-A. Gagnon, ses beaux-frères; D. Clément, C. Clément, A. Philibert, A. Philibert, C. Philibert, ses neveux; A. Lebrun, J. Gagné, ses oncles; A. Lebrun, E. Lebrun, H. Francœur, O. Lebrun, J. Gagné, ses cousins.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Dr Côté, Notaire Paquin, Notaire Crépeau, Notaire Case, Notaire Grandbois, Dr Lemire, J. Paquin, Maire de St-Justin, D. Bertrand, E. Berthelette, Alb. l'Abbé, F. Brisson, L. Alarie, A. Alarie, M. et Mme A. Gagnon, M. et Mme T. Philibert, A. Laveaute, J. Laveaute, A. Laveaute, H. Laveaute, V. Rivard, C. Bourque, E. Vallerand, F. Bergeron, A. Lafrenière, E. Lajoie, M. et Mme J. Philibert, L. Francœur, J. Vertefeuille, P. Bussièrès, E. Gagné, S. Philibert, P. Baril, E. Thibodeau, C. Mayer, J. Lafrenière, F. Brissette, T. Bastien, Mme M. Francœur, M. et Mme J. Toupin, Mlle C. Rivard, M. et Mme H. Francœur, Mlle I. Rivard, Mlle G. Lajoie, Mlle M. Lajoie, Mme J. Philibert, Mme J. Vertefeuille, Mlle G. Vertefeuille, Mlle L. Vertefeuille, Mlle G. Bussièrès, Mlle I. Bussièrès, Mlle Berthe Toupin, Mme Paul Baril, Mme C. Mayer, Mlle C. Lafrenière, Mme F. Brissette, Mlle Marguerite Plante, Mlle L. Carufel, Mlle M. Carufel, Mlle T. Duchesnay, Mlle J. Duchesnay, Mlle M. Paquette, Mlle J. Paquette, Mlle D. Paquette, M. O. Dauphinais, M. et Mme J. Bussièrès, Mme I. Rouleau, Mlle Y. Lessard, M. et Mme Thibodeau, M. et Mme L. Bussièrès, M. Desautels, MM. L. Lefebvre, P. St-Antoine, A. Brissette, S. Philibert, A. Carufel, N. Carufel, J. Lajoie, P. Morin, C.-D. Paquin, J. Laurent, A. Gagnon, S. Philibert, C. Philibert, E. Vermette, C. Lemire, A. Chaput, A. Godin, G. Paiement, A. Roger, D. Clément, D. Philibert, A. Philibert, A. Rivard, A. Ménard, A. Boulanger, A. Chapdelaine, A. Vigeant, V. Lalonde, J. Brais, L. Brais, A. Brais, J. Jacques, G. Hanlay, A. Hanlay, L. Hanlay, T. Hanlay, V. Mayer, W. Mayer, A. Thibodeau, L. Bussièrès, C. Bussièrès, R. Lacourse, etc., etc.

La famille a reçu les témoignages de sympathies suivants:

Offrande de fleurs: Les familles A. Chaput, J.-A. Gagnon, Alb. l'Abbé, D. Bertrand, Dr Lemire, M. Lecompte, Alp. Jobin, A. Thibodeau, Notaire Paquin.

Bouquets spirituels: Les familles N. Bourdon, E.-D. Berthelette, G.-O. Lafrenière, G. Hanlay, E. Mineault, And. Barrette.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, sa fille, trois frères et trois sœurs.



CEUX QUI SOUFFRENT

De maux de tête, d'étourdissement, de maux d'yeux, des yeux croches, etc., etc., feront bien de me consulter.

W.-H. FONTAINE

Spécialiste pour l'examen de la vue et la fabrication des verres appropriés.

Examineur officiel pour la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Tous les tramways passent à notre porte

492, rue St-Maurice

Téléphone 965

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES.

J. E. MASSE

Opticien-Diplômé

ESSAIE LA VUE GRATUIT



Outillage des plus moderne



Une visite est sollicitée

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi après-midi et le dimanche.

Dr ROCH HEBERT

Spécialité:

Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Bureau et hôpital privé:

31a rue des Forges, — Tél. 1425

Trois-Rivières.

HEURES DE BUREAU

9 à 12 a. m. — 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Dispensaire Gratuit: Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hrs p. m.

Téléphone Bell, 88.

L.J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE



SIX REMEDES QUI MERITENT VOTRE CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINES DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz d'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

PILULES MATERNELLES pour allaitement et troubles des femmes et des jeunes filles. \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie Legris, Louiseville; Pharmacie Nationale, Berthierville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

ST-BARNABE

Le jour de l'an est passé avec son cortège de fêtes. Ce temps est le temps des réunions familiales: aussi le 1er janvier, chez M. Sévère Isabelle, le souper fut donné. Etaient présents: M. et Mme Sévère Isabelle, Wilfrid et Achille Isabelle, Désiré Duplessis, Mme Vve Odilon Gélina et son fils, Sévère, M. et Mme Emile Isabelle, des Trois-Rivières; M. et Mme Léon Langlois, de St-Alban; M. et Mme Aquila Boisvert et leur fille Jeannette, des Trois-Rivières; M. et Mme Walter Isabelle, M. Rosario Gélina, de Grand'Mère; Mme Vve Alphonse Boutin. Tous ces invités étaient aussi les hôtes de M. et Mme Walter Isabelle, avec en plus: M. et Mme Ernest Vincent, de Grand'Mère et leurs fils, Guy et Jean-Eudes; M. Vaire Bourassa, Mlle Maria et Eva Bourassa.

M. H. Henri Mélançon, Urbain Boucher, Gérard Gélina des Trois-Rivières sont venus passer le temps des fêtes à St-Barnabé, chez leurs parents et amis.

M. Alphonse Gauthier, d'Arthabaska, de passage à St-Barnabé, chez des parents à l'occasion des fêtes.

Mlle Emilia Rivard et Laura Gélina, en visite chez des parents à St-Sévère.

M. et Mme Armand Gélina, M. et Mme Elphège Matteau, des Trois-Rivières, M. et Mme Josaphat Gélina, de St-Boniface, de passage chez leurs parents à St-Barnabé.

MM. Joseph-Auguste et Paul-Emile Bourassa, de Waterbury, E.-U., de passage chez leur père, M. le maire Nestor Bourassa.

Mlle Célestine Mélançon, des Trois-Rivières, de passage chez des parents.

Mlle Florence Héroux et Florence Boisvert, à Shawinigan, ces jours derniers.

Elections Municipales. — Le 12 janvier eut lieu les élections municipales. M. Nestor Bourassa, à l'unanimité a été ré-élu maire pour un second terme et le 13 janvier, 3 conseillers nouveaux ont été élus: MM. Hilarion Lavergne, Théodore F. Gélina et Gédéon Mélançon en remplacement de MM. Albéric Marcouiller, Maxime Gagnon et Evariste Bourassa.

Statistiques. — Au cours de l'année 1926, il y eut dans la paroisse: 68 naissances, 17 mariages et 33 sépultures, dont 19 adultes et 14 enfants. L'on a distribué 65,000 communions à l'église paroissiale.

Naissance. — Le 22 décembre a été baptisé: Germain-Bernard, fils de Joseph Desaulniers, Parrain et marraine, M. et Mme Hector T. Gélina.

— Le 27, Mariette-Rolande, enfant de M. Léo Bourassa et de Gratia Lavergne, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lacerte, bis-aïeuls de l'enfant.

— Le 27, Jeanne-Gisèle, enfant d'Alide Bourassa, forgeron, Parrain et marraine, M. et Mme Omer Gélina, d'Yamachiche, oncle et tante de l'enfant.

— Le 28, Florido-Bernard-Roger, enfant de Théodore Diamond, marchand, Parrain et marraine, M. et Mme Florido Matteau, de Grand'Mère.

— Le 30, Germaine, fille de Avila Grenier, cultivateur, Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Grenier, de Ste-Flore.

Nos Défunts. — Voici la liste des défunts de l'année, avec leur âge respectif: MM. Charles Bouchard, rentier, 70 ans; Charles-Dieudonné Gélina, cultivateur, 80 ans; Hercule Boucher, rentier, 66 ans; Charles-Edouard Gélina, commis de banque, 25 ans; Henry Diamond, rentier, 79 ans; Adam Rivard, hôtelier, 50 ans; Philippe Bourassa, boulanger, 38 ans; Thomas Croisetière, rentier, 80 ans; Evariste Blais, cultivateur, 72 ans; Joseph Bellemare, cultivateur, 84 ans; Mmes Délia Gélina, épouse d'Adolphe Gélina, 55 ans; Céline Gélina, veuve de feu Amédée Boucher, 60 ans; Mathilde

Boucher, épouse de Moïse Bellemare, 80 ans; Délia Matteau, épouse de Paul Lemay, 65 ans; Emélie Bournival, veuve de feu Paul Bellemare, 87 ans; Amanda Ricard, épouse de Adélaïde Mélançon, 53 ans; Eva Lemyre, épouse de Maxime Gagnon, 38 ans; Mlle Marguerite Marcouiller, 16 ans; Rose Boucher, 28 ans. — Ne les oublions pas dans nos prières! Qu'ils reposent en paix dans le Seigneur!

Vacances. — MM. Raymond Lefebvre, Eugène Gélina, Marcel Bourassa, Zoé Mélançon, Fernand Boucher, Ernest Blais, tous étudiants au Séminaire des Trois-Rivières, sont venus passer leurs vacances chez leurs parents, à St-Barnabé et tous sont retournés le 10 janvier pour reprendre leurs études.

Mlle Donia et Cécile Gélina, de passage aux Trois-Rivières, à La Pointe-du-Lac et à Yamachiche chez des parents et amis.

Mme Evariste Gélina, en visite chez son frère M. l'abbé H. Mélançon, curé de Baie-Shawinigan.

Mlle Gilberte Paquin, Yvonne Villemure, de St-Barnabé, Mlle Florence Gélina et Dozia Villemure, de Charrette, et MM. Donaldson Villemure, Albert Gélina, de St-Barnabé et MM. Armand Paquin et Armand Arvisait, de St-Paulin, ont été à Ste-Flore, Shawinigan et Grand'Mère. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 17 février 1927, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au quai, Cap-de-la-Madeleine, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumissions au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P. Q.; édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., et station postale "H", Montréal, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste, Cap-de-la-Madeleine P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

Remarque. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$25.00 payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 24 janvier 1927.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

ELECTION CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Ces jours derniers, le Cercle de Montréal de l'Association Catholique des Voyageurs de commerce a procédé à l'élection annuelle de ses officiers, avec le résultat suivant:

Président, M. J.-E. Lusignan; 1er vice-président, M. Tancrède Chartrand; M. C.-E. Lavigne, 2e vice-président; membres de l'exécutif, MM. Raoul Traversy, Louis Côté, Joseph Jutras, Stanislas St-Denis, Albert Decelles, L.-Elzéar Bélanger, Emile Gay, Arthur Drouin, Edmond Lacasse, Moïse Vincent et M. Lamarre, ex-président.

M. J.-E. Lusignan, le nouveau président est un dévoué et fervent du cercle de Montréal, il en fait partie depuis 8 ans et n'a jamais manqué une seule assemblée. C'est donc dire que le Cercle de Montréal est entre bonnes mains. M. Lusignan saura conduire à bon port la barque des Voyageurs Catholiques. M. Lusignan en outre d'être président du Cercle est aussi un bon voyageur. Il représente depuis de nombreuses années la Cie "Mount Royal Color & Varnish Co." dans la ville de Montréal.

L'installation des nouveaux officiers a eu lieu samedi le 22 janvier.



Joseph Vertefeuille

BOUCHER

Et Commerce de
BŒUF, LARD,
MOUTONS, VO-
LAILLES, Etc.

St-Justin, Qué.

J.-H. Larochelle & Fils,
Limitée.

CHAUSSURES et CLAQUES en gros
533, RUE ST-VALIER,
QUEBEC, P. Q.

AUX AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous sommes récemment outillés pour DEVELOPPER et IMPRIMER vos "FILMS" dans les meilleures conditions possibles.

Nos prix sont des plus bas et notre travail garanti vous donnera satisfaction.

Pourquoi attendre une semaine et plus après vos portraits, quand ici, vous les recevez le soir même!!!

Notre devise: VITE ET BIEN, vous en dit assez, pour vous convaincre que votre travail ici est promptement et sûrement exécuté, cela doit vous encourager à nous honorer de votre patronage.

Nous nous faisons une spécialité de Casier Postal 27.

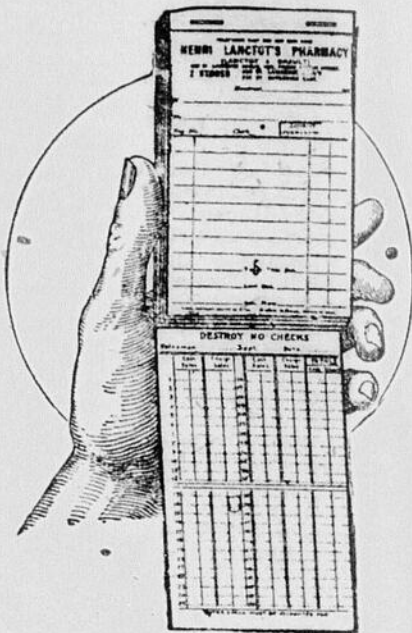
PHARMACIE NATIONALE,

V.-R. CHENARD, PHARMACIEN,

Rue de Frontenac, BERTHIERVILLE.

Dr H. D. Milot,

Chirurgien-Dentiste, Berthierville, P. Q.

CALENDRIERS
— ET —
LIVRETS de COMPTOIR

Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

recevoir vos agrandissements, de tous genres, ils sont pour nous l'objet de la plus délicate attention.

Nous avons aussi un assortiment complet de vues de Berthierville qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Donc apportez votre travail de photographie à la PHARMACIE NATIONALE et nous vous promettons entière satisfaction.

Nous représentons exclusivement dans Berthierville la Compagnie de Phonographes orthophoniques Columbia (COLUMBIA PHONOGRAPH Co. Ltd.) et nous avons toujours en mains une collection très variée des plus beaux records Columbia à 50c. et 75c.

Téléphone Bell 87.

NOTES LOCALES

Il y a eu dans la paroisse, en 1926, 58 baptêmes, 9 mariages et 22 sépultures, dont 11 d'enfants et 11 d'adultes, 8 de la paroisse et 3 qui étaient partis. Il a été donné 20600 communions.

MM. Hormisdas Comtois, Philias Ayotte et Joseph Dauphinais ont été élus conseillers, par acclamation, en remplacement de MM. Hormisdas Dauphinais, Joseph Bastien et Alcide Savoie. M. le capitaine Jos.-L. Paquin a été ré-élu maire, par acclamation, pour un troisième terme.

Le thermomètre est descendu, ici, la semaine dernière, à 40 degrés en bas de zéro.

M. et Mme Joseph Plante sont allés, dans le cours du mois dernier, chez M. Ovide Lemyre, à St-François de Montmagny.

Mme Camille Casaubon, son fils Jean-Paul ainsi que sa fillette Gilberte, de Montréal, en visite dernièrement chez M. Henri Casaubon.

Mlles Philia, Maria, Lucienne et M. Henri Casaubon fils sont allés à Ste Ursule ces jours derniers chez M. Ephrem Lessard et Joseph Lefrançois.

Mlle Léonie et M. Armand Marchand, de Lefavre, Ont. de passage chez leurs parents.

De passage dernièrement chez M. André Carufel: M. et Mme André Carufel, M. l'abbé Elphège Vincent, M. et Mme Jos. St-Cyr et M. et Mme Albert Carufel, de Montréal, M. et Mme Pierre St-Cyr, de St-Barthélemi.

Mlle Valéda Carufel de passage à St-Barthélemi ces jours derniers.

Le 5 janvier dernier avait lieu une belle réunion de famille chez M. Omer Lajoie, à laquelle assistaient tous leurs parents et amis. Tous garderont un bon souvenir de cette belle soirée.

M. et Mme Irénée Clément, Mmes Joseph Toupin et W.-H. Gagné en promenade à St-Lin et à Montréal.

Mlle Victoire Marchand, de Maskinongé, chez M. Agapit Cloutier.

Naissances.—Le 29 décembre, Marie-Yolande-Noëlla, enfant de Honoré Clément et d'Alice Lebrun, Parrain: Adélaide Clément; marraine: Marie Francœur.

—Le 30, Joseph-Onésime-Fernand, enfant d'Antonio Bastien et d'Alice Guinard, Parrain: Onésime Guinard; marraine: Céline Guinard, tante de l'enfant.

—Le 31, Marie-Georgette-Jeannine, enfant de Joseph Croisetière et de Berthe Bruneau, Parrain et marraine: M. et Mme Hormisdas Bruneau, grands-parents de l'enfant.

—Le 2 janvier, Marie-Annette-Thérèse, enfant de Régis Morin et de Rose-Alma Bernèche, Parrain: Philorum Bernèche, oncle de l'enfant; marraine: Juliette Lajoie, cousine de l'enfant.

—Le 19 janvier, Marie-Lætitia-Fortunée, enfant de Victor Bellemare et d'Adrienne Bastien, Parrain: Joseph-Olivier-Edouard Marchand, des Trois-Rivières, oncle de l'enfant; marraine: Lætitia Lambert, cousine de l'enfant.

—Le 21, Marie-Laure-Marcella, fille d'Orville Hubert et de Cécile Caumartin, Parrain: Oza Brissette; marraine: Mauza Gagnon, cousine de l'enfant.

—Le 27, Joseph-Donat-Guy-Marc, enfant d'Adélaide Francœur et de Régina Bernier, Parrain et marraine: M. et Mme Donat Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.—Le 10 janvier, M. Antonin Bastien et Christine Bussières.

—Le 11, Emile Dauphinais et Yvonne Lessard.

Sépultures.—Le 20 décembre, Jos. Joachim-Jules-Guy Thibodeau, âgé de 4 mois, fils d'Alfred Thibodeau et de M. Blanche Bergeron.

—Le 24 janvier, Marie-Madeleine Lefebvre, âgée de 4 mois, fille de Denis Lefebvre et d'Eva Boivin.

—Le 26, Joseph Laurent, époux de Georgianna Masson, décédé à l'âge de 83 ans et 5 mois.

ST-HYACINTHE

Mme Vve Edouard Paquin, de Ste Ursule, accompagnée de sa jeune fille Anny-Rose, était la semaine dernière, l'hôte de M. et Mme Antonio Paquin. Elle se rendit aussi rendre visite à son fils, le Révérend Frère Remi, au Juvénat de Laprairie, puis à Montréal, chez M. et Mme Alphonse Paquin.

ST-BARTHELEMI

De passage chez M. Pierre St-Cyr

dernièrement: M. et Mme Emile Livernoche et leurs enfants de Thurso, M. et Mme Edmond St-Cyr, de Shawinigan et M. et Mme Henri Picher de Louiseville.

M. et Mme Léon Livernoche ont donné dernièrement une jolie partie de cartes à laquelle assistaient tous leurs parents et amis. Plusieurs beaux prix furent distribués aux heureux gagnants.



Jos Desjarlais, gérant.

Vente de Blanc AU Pont de Maskinongé

AUX ACHETEURS ECONOMES

Afin de toujours favoriser notre nombreuse et fidèle clientèle, nous avons préparé une grande Vente de BLANC, commençant samedi, le 5 février. Durant tout ce mois, nous vendrons des quantités énormes de coton blanc ou coton jaune à des prix extraordinairement bas.

Par exemple, nous vous offrons plusieurs lignes de coton à drap ou à couvrepieds dans toutes les largeurs et pesanteurs. Joli coton circulaire à des prix aussi bas que ceux d'avant la guerre. Assortiment complet dans les cotonnades de largeur ordinaire. Enfin, dentelles ou broderies blanches, blais assortis de couleur et riche variété de coton à broder seront en harmonie avec les personnes qui désirent prendre de l'avance dans la confection des lingeries d'été. Le nouveau tissu "Wacosilke" sera exposé dans toutes ses teintes.

Il vaut la peine de vous déplacer pour venir visiter les étalages de cette vente. Nous n'en dirons pas plus long sur cette page, à vous de répondre à notre INVITATION, nous réservons d'agréables surprises.

Chez F.-X. DESJARLAIS,
Nouveautés, Pont Maskinongé.

IL EST TRES IMPORTANT

de venir visiter tout de suite le

Magasin MERCURE

Pour \$2,000.00 de nouvelles cotonnades

A la verge --- En coupons --- A la livre

Aux prix d'il y a 15 ans. — EPARGNEZ !

CONCOURS ANNONCE (DEVINETTE) :

— Otez-moi une lettre, ôtez-m'en deux, trois, ôtez-les-moi toutes, je reste toujours le même.

Réponse écrite. — Tirage au sort des bonnes réponses le 13 février. Deux BEAUX prix.

— VENEZ NOUS VOIR POUR VOTRE COUTURE —

Jos. Mercure, St-Barthélemi.

Petites Annonces

TARIF : 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel.
Trois insertions pour le prix de deux.

AGENTS DEMANDES

On demande 100 personnes voulant fonder leur propre commerce en détaillant dans villes et comtés la plus grande ligne de Nécessités de Famille, fabriquée au Canada. Proposition réellement avantageuse. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif.

THE J. R. WATKINS COMPANY,
379 Craig Ouest, Montréal.

Agents Demandés, pour vendre les produits T. Nobert & Cie. Une personne peut facilement se faire un salaire de \$20. à \$25. par semaine. S'adresser à L.-P. Morand, St-Barthélemi, P. Q.

Terres à vendre. — Une terre à bois de 20 arpents, située dans le 4e rang; une terre de six arpents, dans la Baie Bélair, ainsi qu'une terre de 50 arpents située dans le rang Bois-Blanc, (paroisse de St-Justin), bien bâtie et en bon ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à Lucien Lebeau, 5821 Christophe-Colomb, Montréal. 4-3fs.

FERME A VENDRE. — Magnifique terre à vendre à un mille du village LaSalle, Manitoba, paroisse canadienne, avec église et écoles, et à 15 miles de Winnipeg, 484 acres de terre dont 400 en culture. Bonne maison, excellentes écuries et dépendances, roulant complet, toutes les machines agricoles en parfait état. On cherche à vendre pour raison de santé. Pour détails et conditions, s'adresser à Donat Cormier, LaSalle, Manitoba.

A VENDRE — Une terre de 175 arpents; une autre terre de 90 arpents, bien bâties, situées à Louiseville et une terre de 130 arpents, située à Maskinongé, bien bâtie, maison, bâtiments et granges. S'adresser à Joseph Maurais, Louiseville, Qué.

Les fameux Onguents Destrempes, sont en vente, à notre magasin, au prix de 50c la boîte. (Onguent doux, onguent fort et onguent Siroïne). Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

HOPITAL PRIVE

Bien recommandée pour maternité et autres maladies. S'adresser à Dame Cormier, 181 St-Charles Borromée, Joliette, P. Q.

ON DEMANDE

Jusqu'à 5,000 cordes de petits bilots de bois (le cœur du bois), hêtre, bouleau, érable, frêne et orme, 6 pouces et plus de diamètre, pas plus que 25% du lot de moins de 10 pouces de diamètre, en longueur de 2 à 5 pieds.

Canadian Wirebound Boxes Ltd.
3675, rue Notre-Dame Est
Montréal, Qué.

A VENDRE. — Bon gros Victrola avec cabinet. (Un Nelson) avec plusieurs morceaux et aiguilles. A été payé \$125.00, vendra pour \$90.00. Tout neuf, n'a servi que quatre mois. S'adresser à M. Isidore Cardin, fils, Isle Dupas, co. Berthier, P. Q.

CHAPEAUX — CHAPEAUX

J'ai le plaisir d'annoncer à toutes mes amies, aux dames et jeunes filles, que j'ai un beau choix de chapeaux, que je vendrai à un très bas prix. Les dames et demoiselles qui désirent avoir du chic et du nouveau, trouveront chez moi, le chapeau à leur goût.

Je m'occuperai aussi comme par le passé, de couture.

Comptant sur vous, mesdames et demoiselles, Je demeure

Votre tout dévouée,

Mlle Berthe-Alice BERNIER,
SAINTE-URSULE, P. Q.

ON DEMANDE A ACHETER deux ou trois anciens fauteuils en noyer ou acajou; veuillez donner description et prix à Madame J.-J. R., 54a Avenue Lavolette, Trois-Rivières, P. Q. 11-3

L'abbé François-X. Lessard

5ème Curé d'Arthabaska

1850—1918

M. l'abbé F.-X. Lessard était le fils de Pierre Lessard, marchand et de Henriette Giguère, né à Sainte-Ursule, le 16 février 1850. Ecclésiastique à Nicolet, il enseigna deux ans en syntaxe et fut maître de saie un an. Il fut ordonné prêtre le 10 septembre 1875 et nommé vicaire à Nicolet. Au mois de février 1878, il venait à Arthabaska, vicaire de M. le curé Héroux.

A l'automne de 1878, il était nommé curé de Saint-Albert de Warwick; en 1883 curé de la paroisse de Saint-Wenceslas; en 1896, de Saint-Christophe d'Arthabaska; en 1900, de St-Guillaume d'Upton.



L'abbé François-Xavier Lessard

Pendant son administration de quatre ans à Arthabaska, il fit installer la lumière électrique dans l'église et le presbytère, tant au moyen d'une souscription qu'aux dépens de la Fabrique.

M. Lessard fit aussi couvrir l'église et la sacristie en métal.

Venu ici sans enthousiasme et avec crainte, il en partit au mois d'octobre 1900, avec un contentement qui se traduisait dans ses adieux à ses paroissiens, le dimanche avant son départ.

Il décéda dans sa paroisse de Saint-Guillaume, le 10 janvier 1918. Son corps repose sous le chœur de l'église de Saint-Guillaume.

Homme calme, de bon jugement, M. le curé Lessard fit accepter la dime sur le foin par les cultivateurs de Saint-Christophe, et sut conquérir le respect de ses paroissiens d'Arthabaska, qui ont conservé de lui un religieux souvenir.

A son arrivée à Saint-Guillaume, il eut à régler une question très délicate et très difficile, qui troublait la paroisse depuis plusieurs années, celle du changement du cimetière paroissial. Il régla cette question au gré de la majorité de la paroisse, c'est-à-dire le maintien du cimetière à la même place. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire dans les circonstances, avec toutefois la perspective de voir un jour ou l'autre cette question surgir de nouveau, puisque l'espace manquant à l'endroit où se trouve ce cimetière et qu'il est à peu près impossible de l'agrandir.

M. le curé Lessard a été apprécié et respecté dans toutes les paroisses où il a été curé.

Le chanoine L.-A. Côté, ptre-curé d'Arthabaska. — (De l'Union des Cantons de l'Est) du 16 décembre 1926.

M. Onésime Caron

AVOCAT

1841—1870

Onésime Caron, naquit à la Rivière-du-Loup (en-haut), où il fut baptisé le 9 septembre 1841. Il était le fils de Moïse Caron et Marie-Louise Gélinais. Il fit son cours d'études à Nicolet de 1856 à 1863. Son cours d'études ter-

miné, il étudia le droit et fut reçu avocat. Il fut le premier rédacteur de L'Union des Cantons de l'Est, journal fondé à Arthabaska, le 14 décembre 1866. Il avait épousé Mlle Marie Berthelot. Il se noya accidentellement à St-François-du-Lac, en 1870.

(De l'Union des Cantons de l'Est) 16 décembre 1926.)

MASKINONGE

Mariage. — Le 19 janvier fut béni par M. l'abbé J. Mongrain, vicaire de la paroisse, le mariage de M. Moïse Bellemare, de St-Justin à Mlle M.-Anne Lemyre, M. Arthur Lemyre servait de témoin à sa fille et M. Noé Bellemare à son neveu. Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Funérailles. — Le 10 janvier est décédé à Shawinigan, M. Joseph Lafrenière, bijoutier. Le service fut chanté à Shawinigan le 12, et immédiatement après, la dépouille mortelle fut transportée à Maskinongé, où un "Libera" fut chanté. Le corps du défunt fut inhumé dans le lot de la famille Lafrenière. — Nos sympathies à la famille.

— Le 15, est décédé M. Augustin Doucet. Les funérailles eurent lieu le 17, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. M. Doucet, ayant été marguillier, il y a quelques années, on fit porter le corps du défunt par six marguilliers, à savoir: MM. Pierre Dalcourt, Joseph Trudel, Joseph Paquin, Alphonse Lebeau, Jérémie Trudel et Prime Gervais.

La collecte fut faite par MM. Moïse St-Antoine et A. Marchand. Le service fut chanté par M. le chanoine Béland, assisté de MM. les abbés J. Mongrain et E. Béland.

— Le 21, est décédée Mlle Marie Doucet, à l'âge de 80 ans. Les funérailles eurent lieu le 24.

A la famille Doucet, si cruellement affligée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Divers. — Mgr Nap. Caron, P. A., M. l'abbé E. S. de Carufel, curé d'Yamachiche, étaient en visite chez MM. Napoléon et Alex. S. de Carufel, le 4 janvier dernier.

M. l'abbé Donat Picotte, vicaire à Ste-Cécile des Trois-Rivières, Mlle M.-Louise Picotte, M. et Mme Joseph Picotte et leur famille des Trois-Rivières, en promenade chez M. Hormidas Bastien à l'occasion des fêtes du jour de l'an.

Mlles M.-Alice et M.-Anne Lemyre, sont allées aux Trois-Rivières, dernièrement.

M. William Bazin et Mlle Berthe Bazin, étaient chez M. Arthur Lemire, dimanche dernier.

M. Roch Magnan, de Montréal, était dans notre localité, ces jours derniers.

Mme Veuve J. Lefebvre, de Montréal, a passée une quinzaine chez son frère M. Joseph Saucier.

M. Ludger Bouchard, de Montréal, en visite dernièrement chez son frère, M. Philias Bouchard.

M. et Mme Gaston Ricard, de Louiseville, étaient chez M. Joseph Bastien, dimanche dernier.

M. L.-J.-O. Caron, des Trois-Rivières, de passage à Maskinongé, il y a quelques jours.

M. et Mme J.-C.-F. Desjarlais et leur fille Jeannine, sont revenus très enchantés d'un voyage à Montréal et St-Guillaume.

Mlle Eugénie Desjarlais a passée quelques jours aux Trois-Rivières.

Mme Louis Landry, Mlle Alice Landry et M. Jean-Louis Landry, sont revenus d'un voyage à Montréal.

M. Noé Plante est allé à Lowell, Mass., pour assister aux funérailles de son père, M. Alexis Plante.

STE-ELISABETH

Le 3 janvier dernier fut célébré dans l'Eglise de Ste-Elisabeth, le mariage de M. Louis Allard, fils de M. Noé Allard à Mlle Hélène Ducharme, fille de Mme Vve Ducharme.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alarie, vicaire de la paroisse; Mlle Léodine Paquette était à l'orgue; M. Noé Allard servait de témoin à son fils et M. Donat Ducharme, de Shawinigan, à sa sœur.

Après le mariage une magnifique réception fut donnée chez le père du marié, à laquelle ont pris part: MM. Ducharme, les deux frères de la mariée, Mlles Anna et Marguerite Ducharme, sœurs de la mariée, M. Louis Pepin, de Joliette, grand-père du marié, M. Albert Pelland, Mlle Léa Allard, M. Ovide Allard, M. et Mme Azarias Pepin et leur fille Claire, M. et Mme Hervé Allard, M. et Mme Hull, chef de gare du C.N.R., M. et Mme Oscar Chevrete, M. et Mme Wilfrid Forget, leur fils Wilfrid et leur fille Elisabeth, M. Paul Laporte, tous de Ste-Elisabeth, M. et Mme Maximien Joly, de St-Ambrose, M. et Mme Joseph Allard et leur fille Aurèle, accompagnée de M. Lucien Ringuette, de Louiseville, Alice, accompagnée de M. Alcide Plante, de St-Barthélemi, Armandine et Marie-Anne ainsi que leur fils Elphège, M. et Mme Origène Allard, M. et Mme Wilfrid Lacharité, de St-Barthélemi, M. et Mme Alfred Pepin, de Montréal, M. et Mme J.-A. Lessard, N. P. et leur fille Anne-Marie, de Berthier, M. Lanctôt Bellemare, de St-Cuthbert, Mlles Marie-Louise, Alma et Laurina Lambert, de Maskinongé, Aline Lambert, de St-Justin, M. Hormidas Brissette, de St-Justin, etc., etc.

Une belle adresse fut lue aux nouveaux époux, par Mlle Dolorès Ducharme, nièce de la mariée. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

ST-EDOUARD

Les funérailles de M. Elie Trudel, époux de feu Mathilda Tough, décédé à l'âge de 81 ans et 7 mois, ont eu lieu jeudi, le 20 janvier dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille.

ST-BARNABE NORD

MM. Philias Ricard et Freddy Mélançon, de passage à St-Boniface, dimanche dernier.

MM. Emile Bournival, Ovide Bournival et Edgard Bournival, en visite à St-Thomas de Caxton, dernièrement.

STE-GERMAINE Dorchester

Le 28 décembre dernier, M. Magloire Daulne unissait sa destinée à Mlle Odélie Doyon; après la messe de mariage, les mariés ont pris le déjeuner chez M. Henri-Louis Beaudoin, de Québec, beau-frère de la mariée; après le déjeuner, l'heureux couple partit pour un voyage de noces à Ste-Justine, où il y eut réception de famille, le mardi soir, chez M. Napoléon Doyon, père de la mariée. Le mercredi, ils allèrent à Ste-Germaine Station, chez ses beaux-frères: MM. Achille Lacasse, Jos. Lagrange, Evangeliste Nadeau, et J.-B. Doyon, frère de la mariée ainsi que chez son oncle M. Albani Beaudoin, de Ste-Rose. Les mariés partirent sur le train de trois heures, le lundi après-midi, pour Québec, où ils résideront.

M. et Mme Arsène Guay, étaient de passage à Lévis, chez leurs parents au jour de l'an.

Mlle Cécile et Hélène Audet, Institutrice de la Station, étaient chez leurs parents, à St-Léon de Standon.

Mardi, le 11 janvier, nous avons eu notre première leçon de coupe, à l'école de la Station, pour l'année 1927 par Mlle Blanche Julien, de Québec.

CHUTE STE-URSULE

Le 4 janvier dernier, à 10 h 30 hrs, à l'église anglicane de Ste-Ursule, le Rév. H.-O. Loiseleur a célébré le mariage de M. Frank St-Louis et de Mlle Laura Turner. M. Waldon Turner servait de témoin à sa fille et M. Max St-Louis à son fils. Mlle Amanda St-Louis et M. Gilbert Turner agissaient comme fille et garçon d'honneur. Après le mariage, tous les invités se tournèrent chez M. Waldon Turner.

La mariée portait un magnifique manteau de point d'aiguille bleu-royale et chapeau de satin bleu-pâle; son bouquet était composé de roses "American beauty".

Parmi les invités on remarquait: De Montréal: M. et Mme James LeBer, M. William LeBer, M. et Mme Léonard LeBer, Mme Léon Beaugard, M. et Mme Freddie Turner et leur fille Edna, Mlle Dora Turner, Mlle Marie-Ange Bernard, Mlle Lilian Turner, Mlle Juliette Sauvageau, MM. Jessie Turner, William Turner, Stewart Turner et Georges LeBer; de Providence: M. Edward LeBer, M. et Mme Eugène Picotte et leur fils Richard; des Chutes Ste-Ursule: M. et Mme Jessie Turner, M. et Mme Charlie Turner, M. et Mme Emile Lessard, M. et Mme Stanislas Ayotte, M. et Mme Jims Turner, M. James Turner, M. et Mme Alfred LeBer, M. et Mme Simon Turner, M. et Mme Edmond St-Louis, Mlle Ida Turner, Mlle Zélia et Mlle Emma Turner, Mlle Miella Arseneault, Mlle Lucy LeBer, Mlles Marie-Anne Lessard, Rose-Anne Elliotte, Alice et Marie Bernier, Gertrude Turner, Mme veuve Max, St-Louis et sa fille Gladys, de Rawdon; MM. Clinton Turner, Jessie LeBer, Finlay Turner, Eddie Turner, Camille, Arthur et Emilen Bernier, J. Laperrière, Armand Fournier, Joseph et Hermas Gagnéux, Arthur Vincent, Allen Turner, Wilfrid Lawler et son fils William, de Louiseville, M. Jude Girard, violoniste.

M. William LeBer, oncle de la mariée, a lue une magnifique adresse aux jeunes époux.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Tous se sont retirés à une heure très avancée en emportant le meilleur souvenir de cette belle noce.

ST-BARTHELEMI

A l'occasion du premier de l'an, M. et Mme Evariste Bérard ont reçu leurs enfants: M. et Mme Jos-Chs Adam, de Berthierville, M. et Mme Joseph Denis, de St-Cuthbert ainsi que leurs petits-enfants: Elianne et Paul Adam, Antony, Rodrigue, Solange, Joseph et André Denis. Tous sont repartis joyeux et content de leur promenade.

M. et Mme Rodolphe Bérard sont allés à Maskinongé chez Mme veuve A. Bastien.

Mme A. Boucher, de Maskinongé, a visité son frère M. Evariste Bérard.

MASKINONGE

Mme Alphonse Boucher, était de passage à St-Barthélemi à l'occasion du jour de l'an.

M. et Mme Jos-Chs Adam, de Berthierville, ainsi que leur jeune fille Elianne, ont passés quelques jours chez M. A. Boucher, de Beauséjour.



M. le Capitaine Jos.-L. Paquin ré-élu par acclamation, maire de Saint-Justin, pour un troisième terme.